Sommaire
Inhoudstafel

60ème année - 2006 - n° 3 60ste jaargang - 2006 - nr 3

- Éditorial - Woord vooraf 3
- La gestion d'une bibliothèque avec un logiciel libre : Exemple concret et implications 4
  Stéphanie Fort
- Ce que l'annuaire fait à Internet : Sociologie des épreuves documentaires 12
  Christophe Lejeune
- Federale Bibliotheken slaan de handen in mekaar 23
  Stefaan Jacobs
- Notes de lecture – Boekbesprekingen 33
- Nouvelles parutions – Nieuwe publicaties 34
- Regards sur la Presse – Een blik op de pers 36

ÉDITORIAL
WOORD VOORAF

par
door

Guy DELSAUT

traduit par
vertaald door

Pascale VAN DINTER

Cet été, qui vient de s'achever, a permis à l'Association Belge de Documentation de franchir le cap symbolique des 600 membres. En effet, quel que soit le type d'affiliation (individuelle, collective, étudiante), nous sommes maintenant plus de 600 professionnels de l'information à avoir estimé qu'il était important de ne pas rester seuls dans notre coin et à avoir décidé de nous affilier à une association professionnelle.

Le "métier" comportant plusieurs visages, faut-il préciser que l'ABD compte des membres tant dans l'industrie que dans les universités, les institutions internationales, les services publics, les ASBL etc. ? En tant qu'association nationale, nous avons également la chance de voir se côtoyer francophones et néerlandophones, sans oublier nos membres néerlandais, français et luxembourgeois.

Alors que jusqu'à fin 2003, le nombre de membres avait plutôt tendance à diminuer, nous sommes heureux d'avoir, en deux ans et demi, gagné 150 membres. Certes, ce n'est pas un concours et ce nombre ne change en rien les objectifs et la philosophie de notre association mais il est la preuve que vous appréciez ses activités et ses publications. Non seulement vous nous restez fidèles, mais d'autres personnes se joignent à nous. Quel beau cadeau à l'approche de notre soixantième anniversaire !

Cette progression est aussi la preuve que les professionnels de l'information sont toujours présents. Nous ne sommes pas remplacés par Google ou par un autre système informatique soi-disant révolutionnaire. Certains d'entre nous se sont sans doute un peu éloignés de l'image traditionnelle des documentalistes ou des bibliothécaires mais, en mais leur fonction n'en conserve pas moins les caractéristiques de ces métiers de base, que d'autres aspects du traitement de l'information viennent enrichir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce nouveau *Cahier*.

Deze zomer, die momenteel op zijn einde loopt, heeft de Belgische Vereniging voor Documentatie de kaap van 600 leden overschreden. In feite, welk type van lidmaatschap (individueel, collectief, student) het ook betreft, wij zijn nu met meer dan 600 informatiespecialisten die beslist hebben om niet alleen in hun hoekje te blijven zitten en die zich lid gemaakt hebben van een professionele vereniging.

Een "beroep" met meerdere gezichten. Moeten we verduidelijken dat de ABD zowel leden binnen de industrie alsook binnen de universiteiten, internationale instellingen, overheden, VZW's... telt? Als nationale vereniging hebben wij immers het genoegen om zowel franstalige als nederlandstalige leden te hebben en zeker niet te vergeten leden uit Nederland, Frankrijk en Luxemburg.

Alhoewel op het eind van 2003 het aantal leden aan het verminderen was, zijn we blij in de laatste 2,5 jaar 150 leden gewonnen te hebben. Zeker en vast is het geen wedstrijd en het aantal beïnvloedt op geen enkele manier de objectieven en de filosofie van onze vereniging, maar ze is het bewijs dat jullie onze activiteiten en publicaties waarderen. Niet alleen blijven jullie ons trouw, maar nieuwe mensen vervoegen zich bij ons. Wat een mooi geschenk bij het naderen van ons zestigjarig bestaan!

Deze vooruitgang is ook het bewijs dat de professionelen van de informatie altijd aanwezig zijn. Wij zijn niet vervangen door Google of door een ander zogenaamd revolutionair informaticasysteem. Sommigen onder ons hebben zich ongetwijfeld een beetje verwijderd van het traditionele beeld van documentalist of bibliothecaris, maar hun functie behoudt niet minder de karakteristieken van dit basisberoep waaraan andere aspecten van informatiebehandeling worden toegevoegd.

Wij wensen u alvast een goede lectuur van deze nieuwe *Bladen.*

LA GESTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE AVEC UN LOGICIEL LIBRE
Exemple concret et implications

Stéphanie FORT
Bibliothécaire, Collège Saint Pierre

▪ Une bibliothèque scolaire change de logiciel de gestion et opte pour un logiciel libre. Bonne idée ? Cet article vous propose de suivre les tribulations d'une bibliothécaire et de son public dans le monde des logiciels libres et de l'un d'eux en particulier : *PMB*. Depuis quelque temps, les logiciels libres rencontrent un franc succès. Qui n'a pas entendu parler de *Linux* et autres *OpenOffice* ? Le monde des bibliothécaires n'échappe pas à la règle. On voit de plus en plus de SIGB[1] libres se développer sur le marché. Le but de cet article n'est pas de faire une comparaison de ces divers logiciels, que les professionnels que vous êtes connaissent certainement ou dont vous avez du moins entendu parler. Je désire plutôt vous faire part d'une expérience pratique d'utilisation d'un tel logiciel et de ses implications dans mon travail.

▪ Is het een goed idee wanneer een schoolbibliotheek ervoor kiest om van beheerssoftware te veranderen en ervoor opteert om dit vrij van het Internet te downloaden? Dit artikel stelt u de beproevingen voor van een bibliothecaris en de gevolgen voor de gebruiker als zo een vrij beschikbare software wordt geïnstalleerd en dan één software in het bijzonder: *PMB*. Reeds enige tijd kennen deze vrije softwaresystemen een groot succes. De wereld van de bibliothecarissen ontsnapt ook niet aan deze regel. We zien steeds meer en meer vrij beschikbare bibliotheekbeheerssoftware zich ontwikkelen op de markt. Wie heeft nog niet horen spreken over *Linux* en *Open Office*? De vraag rijst wat er in de praktijk van terecht komt. De bedoeling van dit artikel is niet een vergelijking te maken tussen de verschillende softwaresystemen die de meeste onder jullie kennen of waar jullie tenminste al hebben horen over spreken. Ik wens eerder u kennis te laten maken met een praktische ervaring van gebruik van zo'n software en de gevolgen voor mijn werk.

Début d'informatisation

Le CDI (centre de documentation et d'information) Michel Claisse du Collège Saint Pierre de Jette existe depuis 1999. Cette école secondaire générale de plus de 1000 élèves, dispose donc d'une bibliothèque. Avant cette année charnière, seuls les professeurs avaient accès à une "bibliothèque" située dans la salle des professeurs. Le fonds était constitué de manuels scolaires et personne ne la gérait véritablement. Sous l'impulsion de quelques professeurs (de français pour la plupart), et d'une direction désireuse d'offrir ce service à ses élèves, un local (deux classes réunies) a été aménagé pour accueillir la bibliothèque. Mais la véritable innovation fut de décider d'engager un bibliothécaire professionnel pour gérer et animer ce CDI. Peu d'écoles secondaires en effet ont la chance d'avoir à la fois une bibliothèque et un professionnel habilité à la gérer ! La gestion est la plupart du temps assurée par des professeurs et les heures d'ouverture, l'aide à la recherche et l'encodage des livres en vue du prêt posent souvent problème. L'année scolaire 1999-2000 a donc été une année charnière : ce fut la première année scolaire avec un CDI ouvert au public de 8h à 16h30 et tenu par un bibliothécaire qui dès le départ a eu la possibilité d'acheter un logiciel informatique pour gérer son fonds et ses prêts (l'encodage du fonds complet a été entrepris au cours de cette première année de fonctionnement). L'horaire a été pensé afin de permettre aux élèves de fréquenter le CDI pendant les récréations et le temps de midi (et ceci librement, car le local est accessible directement depuis la cour de récréation), et même avant et après leurs cours.

J'ai été engagée au Collège à la rentrée suivante (le bibliothécaire précédant ne souhaitant pas continuer dans le milieu scolaire). Le fonds à cette époque était modeste (environ 2000 ouvrages[2], en majorité des romans) mais offrait malgré tout des possibilités de travail aux élèves. Lors de mon entrée en fonction j'ai tout réorganisé : déménagement et réorganisation des rayonnages et du classement, "publicité" pour faire valoir les ressources du CDI auprès des élèves (la plupart venaient au CDI pour lire des BD ou lors d'une heure d'étude pour être au chaud et très peu venaient pour faire un travail de recherche) et des professeurs (le CDI étant loin de la salle des profs située dans un autre bâtiment), mise en place de formations à la recherche documentaire et achat d'ouvrages plus actuels. Une équipe de 4 professeurs mordus travaillent désormais avec moi pour m'aider lors des récréations et des temps de midi (période de forte affluence s'il en est). Cependant, le logiciel choisi au départ ne me donnait pas entière satisfaction. Fonctionnant sous DOS, il était peu convivial pour le gestionnaire et pour les lecteurs. Comme la plupart des logiciels propriétaires, il était peu paramétrable : peu de listes d'autorités, pas de gestion des périodiques, pas de thésaurus. L'OPAC ne permettait que des recherches compliquées, que les élèves comprenaient mal. Tout cela ne favorisait pas son utilisation par les élèves.

Le travail au sein d'une école secondaire est très particulier car le public est très spécifique. En

effet les élèves, âgés de 12 à 18 ans, ont selon leur âge et leur niveau d'études des démarches et des besoins très différents, et viennent donc au CDI avec des attentes très variées. J'ai mis en place une formation des utilisateurs afin de rendre ceux-ci plus autonomes. Cependant l'autonomie n'est possible que si l'interface de recherche est conviviale et simple. Après 3 ans d'utilisation, la fréquentation du CDI ayant augmenté, la formation des utilisateurs étant bien rodée, les défauts du logiciel utilisé sont devenus réellement handicapants. J'ai donc décidé, en accord avec la direction, de prospecter pour trouver un SIGB qui corresponde mieux à mes attentes et aux besoins de mon public.

Début du projet

J'ai bénéficié de l'aide de Cécile Gass[3], une stagiaire de l'ULB (section Infodoc, aujourd'hui rebaptisée filière STIC). En effet, gérant seule la bibliothèque, il m'était difficile d'abandonner la gestion quotidienne pour me consacrer à une étude de marché. Le premier travail a consisté en l'élaboration avec la stagiaire d'un cahier des charges, celui-ci étant basé essentiellement sur le coût et les attentes précises dans mon contexte de bibliothèque scolaire. Nous sommes parties avec l'idée d'un budget identique à celui du premier logiciel (environ 1250 €). Pour ce qui est des fonctionnalités, Cécile a réalisé un tableau avec d'une part mes attentes et d'autre part ce que pouvaient offrir les logiciels prospectés. De mon point de vue, pour qu'il y ait un véritable intérêt dans le changement de logiciel, le nouveau système devait combler les lacunes de l'ancien : possibilité de dépouiller les périodiques, gestion de listes d'autorités (auteurs, éditeurs, thésaurus, etc.) pour éviter les problèmes d'orthographes multiples pour les noms d'auteurs et autres erreurs du même type. Je voulais également que tout le travail plus "administratif" (lettres de rappel, impression d'étiquettes,...) puisse être assumé par le logiciel. Et bien sûr, il fallait une interface (OPAC) simple et conviviale que les élèves puissent utiliser facilement. Après tout ce travail de réflexion commune, j'ai laissé Cécile prospecter. Sur base du tableau établi, elle a fait des recherches sur Internet pour trouver des logiciels susceptibles de convenir au CDI. Après avoir lu les renseignements donnés sur différents sites, elle a pris contact avec plusieurs des sociétés afin d'avoir de plus amples renseignement sur leurs logiciels. Certaines ont répondu très vite, d'autres un peu plus lentement et enfin quelques-unes jamais ! Au final plusieurs logiciels semblaient correspondre à ce que j'attendais. Dans le lot, il y avait à la fois des logiciels propriétaires et des logiciels libres. À cette époque (2004), je n'avais aucune connaissance en matière de logiciels libres. Et bien sûr, c'est la gratuité qui m'a interpellée au départ. Le CDI dispose d'un budget certes confortable pour l'achat de livres mais nous étions limitées au niveau du budget informatique (pour rappel 1250 €). Or souvent, avec les logiciels propriétaires, il faut compter non seulement le coût d'achat mais également de nombreux frais annexes (maintenance, migration, ajout de modules éventuels...). Après mûre réflexion et quelques réunions avec la direction, nous avons opté pour *PMB*[4] , un logiciel nouvellement arrivé sur le marché des SIGB libres.

Le risque était calculé car nous avions choisi également un logiciel propriétaire comme roue de secours. Ainsi, si le passage à *PMB* s'avérait difficile, voire impossible ou si, passé ces difficultés, l'utilisation quotidienne ne nous donnait pas entière satisfaction, nous pourrions toujours (moyennant finances) migrer vers notre deuxième choix.

PMB c'est quoi, c'est qui ?

La genèse

"*PMB est né de la réflexion de bibliothécaires et d'informaticiens face à l'offre actuelle du marché. En effet, les seules solutions de SIGB dignes de ce nom sont des solutions dites "propriétaires", qui bien que performantes, n'en restent pas moins fermées et trop souvent particulièrement onéreuses. Les technologies dites "libres", en plein essor ces dernières années, offrent les outils et les langages informatiques classés parmi les plus performants et les plus efficaces du marché. [...] C'est ainsi que dans une situation où l'offre de marché tend à enfermer l'utilisateur dans un choix technologique impliquant et contraignant, le choix d'un développement de logiciel libre devient une alternative souple pour participer à l'évolution du métier de bibliothécaire.*"[5]

Les jalons de *PMB* ont été posés en 2002. En 2003, la société "PMB services" a été crée dans la foulée. Pour la petite histoire, les bureaux de la société se situaient dans l'habitation de l'un des créateurs du logiciel (et ses collègues et lui travaillaient sans l'ADSL !) mais depuis quelques mois, les bureaux ont été transférés dans la ville de Château-Du-Loir et l'ADSL est là ! *PMB* est également traduit en plusieurs langues avec l'aide de contributeurs internationaux (Italie, Espagne, Angleterre, etc.).

Les trois principaux acteurs de *PMB* sont Eric Robert, Florent Tetart, Gautier Michelin, concepteurs du programme.

Les fonctionnalités

Je me propose de détailler ici quelques uns des points forts de *PMB*[6], sans décrire pour autant le fonctionnement du logiciel de façon exhaustive, ce qui serait bien trop long.

PMB est une application fonctionnant en mode Web, basée sur les langages PHP et SQL et utilisant le format XML. *PMB* fonctionne sur tout type de plateforme en mono- ou multiposte.

La "philosophie PMB" consiste à être à l'écoute des lecteurs, tout en proposant un logiciel PROFESSIONNEL (exemple : "*PMB* est conforme aux règles de la bibliothéconomie. Il respecte la norme UNIMARC, la recommandation 995 et permet l'import de notices issues de BDP."[7]).

Voici donc quelques illustrations[8] des divers modules du programme :

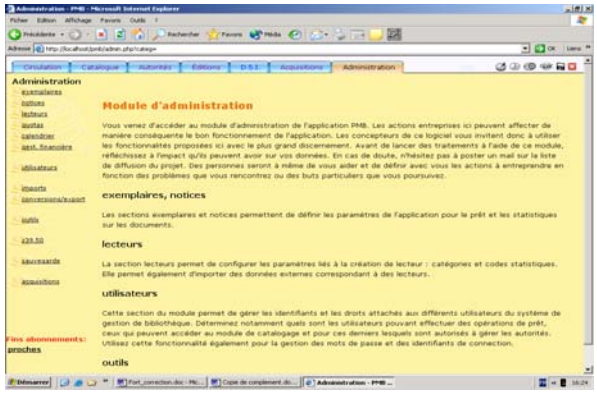

Fig. 1 : Le module Administration

Le module Administration (fig. 1) est le cœur du programme car dans *PMB* tout est paramétrable à souhait. Ceci concerne la gestion des lettres de rappel et des jours d'ouverture de la bibliothèque autant que les autorisations accordées aux divers groupes d'utilisateurs. L'OPAC est également modulable à volonté.

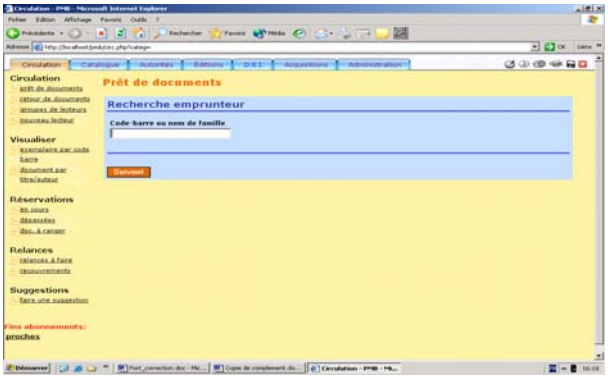

Fig. 2 : Le module Circulation

Le module Circulation (fig. 2) est classique : prêts, retours, possibilité d'ajout d'un nouveau lecteur, réservations, etc. Toutefois, pour les écoles, il est possible de gérer les prêts (et les rappels) par classe ce qui évite bien des manipulations. De plus, il est possible d'importer directement la liste des élèves issue par exemple du programme de gestion utilisé au secrétariat. Les relances (=rappels) sont bien entendu paramétrables.

Pour ce qui est du catalogage, tous les champs classiques sont bien entendu présents. Les

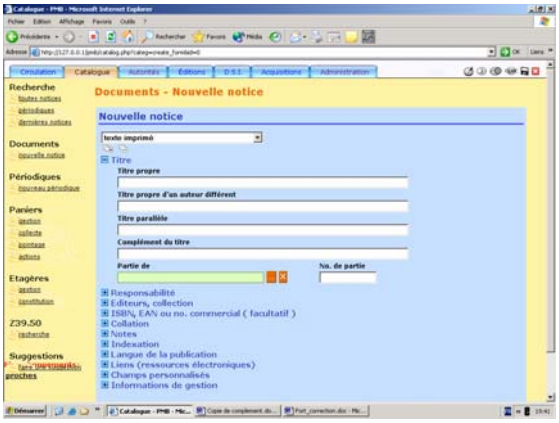

Fig. 3 : Le module de catalogage

champs suivis d'un bouton illustré de trois points sont gérés dans des listes d'autorités. Ainsi lors de l'encodage il faut par exemple systématiquement vérifier dans la base si un auteur existe déjà[9]. Il est également prévu de pouvoir créer des champs personnalisables pour plus de souplesse. Il est de plus possible de rechercher la notice à catalographier via la norme Z3950. Cette norme permet de récupérer des notices dans différentes bibliothèques qui offrent ce service comme la BNF par exemple (Bibliothèque nationale de France). Notez aussi que *PMB* permet le dépouillement et le bulletinage des périodiques (mais pas encore des monographies).

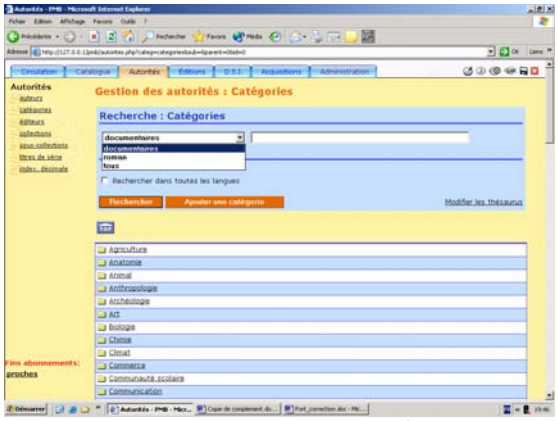

Fig. 4 : Le module Autorités

Le module Autorités (fig. 4) permet de gérer les auteurs, éditeurs,... ainsi que les termes du thésaurus (les descripteurs sont appelés "catégo-

ries" dans *PMB*, le terme "Indexation" étant utilisé pour l'indexation décimale). On peut même lors du premier téléchargement du logiciel choisir d'intégrer un thésaurus parmi ceux proposés par *PMB* (celui de l'Unesco par exemple). Les catégories sont associées entre elles par des renvois exclusifs, associatifs et hiérarchiques

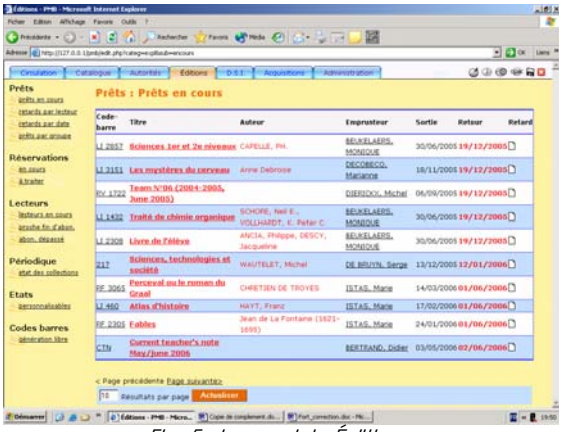

Fig. 5 : Le module Éditions

("voir" et "voir aussi", terme générique, terme spécifique).

Le module Éditions (fig. 5) permet d'éditer entre autres les lettres de rappel. Une particularité de *PMB* est l'utilisation de requêtes SQL[10] qui permettent d'interroger la base de données de multiples façons. Il est ainsi possible d'extraire la liste des rappels pour une classe précise, les 10 livres les plus empruntés sur une période définie, etc. Au départ j'étais un peu effrayée par cette rubrique car je n'y connaissais rien en SQL. Très vite cependant, des utilisateurs se sont communiqué des astuces et il existe maintenant une rubrique spéciale sur le Wiki[11] qui propose toutes sortes de requêtes pouvant servir à tout un chacun.

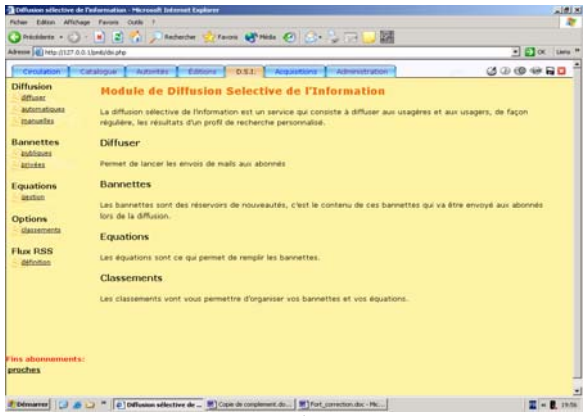

Fig. 6 : La diffusion sélective d'information

La DSI (Diffusion Sélective d'Information – fig. 6) permet d'envoyer par mail la liste des nouveautés pour un certains type d'utilisateurs par exemple. C'est un module souvent utilisé dans les centres de documentation.

Le module d'acquisitions (fig. 7) est la dernière innovation de *PMB*. Il permet la gestion d'un budget, l'enregistrement et le suivi des commandes chez divers fournisseurs ainsi que l'élaboration de factures.

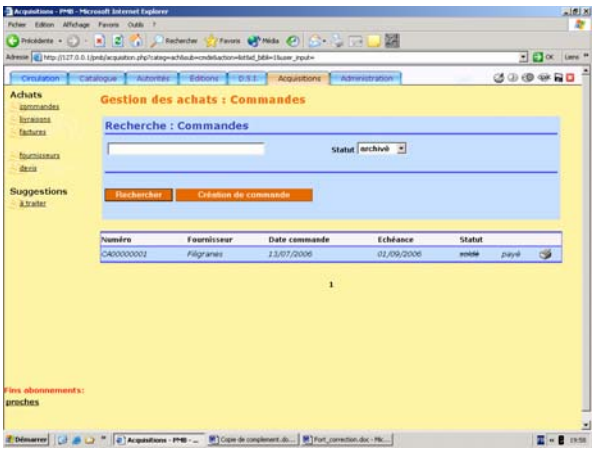

Fig. 7 : Le module d'acquisitions

Dans l'OPAC (fig. 8) aussi, tout est paramétrable : couleurs, textes, options de recherche, etc. Il est

Fig. 8 : L'OPAC

à la fois simple et convivial. Les résultats d'une recherche s'affichent de façon claire et lisible (voir fig. 9).

On peut même s'en servir comme d'un véritable moteur de recherche car il est possible par exemple d'enregistrer l'adresse de sites Internet dans les notices et le lecteur (à condition bien sûr que l'ordinateur dispose d'une connexion) peut accéder directement au site.

PMB est en constante évolution et des améliorations y sont apportées très régulièrement, de nouvelles options et possibilités de travail tenant compte des demandes et remarques des utilisa-

teurs sont régulièrement proposées par l'équipe de développement.

Fig. 9 : Affichage d'une notice en résultat de recherche

Les avantages du libre

L'installation et la migration vers un logiciel propriétaire ne posent à priori pas trop de problèmes : moyennant payement la société se charge d'installer l'application et de récupérer vos données. Face à un logiciel à télécharger et à installer soi-même on peut se poser beaucoup de questions et se sentir fort seul et livré à soi-même. Cependant le libre laisse le choix entre plusieurs options. Tout d'abord, une documentation plus ou moins étoffée est toujours mise à disposition sur le site Internet du logiciel. De plus, si vous avez la chance de travailler dans une société qui dispose d'un informaticien, celui-ci peut prendre en charge l'installation voir la migration des données si nécessaire. Il vous est également loisible de payer un informaticien spécialisé pour effectuer cette migration. Enfin, dans le domaine du libre, de nouvelles sociétés se créent qui ne vendent plus un produit mais bien des services. Le prix de ces services peut être minime – ou très élevé - selon ce qui est demandé. C'est ainsi que parallèlement au logiciel *PMB*, existe "PMB services", cette société permettant aussi aux concepteurs de vivre. Ceux-ci proposent ainsi toute une série de services (de l'installation à la migration en passant par des formations et de la maintenance) qui peuvent grandement aider les utilisateurs mais auxquels il n'est pas obligatoire de souscrire. Il faut savoir que la société "PMB service" offre par exemple pour les écoles un système de maintenance tout à fait avantageux. En effet, les écoles qui le souhaitent peuvent s'associer et partager les coûts de maintenance annuelle (celle-ci permet d'obtenir une aide tout à fait personnalisée et d'éventuels développements spécifiques). Plus il y a d'écoles dans le réseau et plus la somme à payer est réduite. *PMB* demande juste une personne de référence qui centralise les demandes pour plus de facilité. En Belgique d'ailleurs, dès le mois de septembre, une telle maintenance va démarrer avec 8 écoles secondaires (d'autres sont en cours de migration et le coût sera recalculé chaque année). En Bretagne, toute une académie[12] bénéficie de la maintenance soit environ 25 établissements scolaires[13]. Au CDI, c'est la stagiaire qui s'est chargée de la migration. Cela supposait bien sûr de solides connaissances en langages de bases de données que je ne possède pas mais, étant donné sa formation, Cécile Gass était tout à fait apte à relever un tel défi. Dans un laps de temps très court (de février à avril 2004), elle a pu récupérer toutes les données présentes dans l'ancien logiciel. Cette opération a fourni l'occasion de nettoyer la base de données de toutes les scories qui s'y étaient glissées notamment en raison de l'absence de listes d'autorités. Cette opération a exigé bien entendu un solide partenariat entre la bibliothécaire et la stagiaire chargée de la migration.

Premiers pas avec *PMB*

Au final donc, nous avons commencé à travailler avec *PMB* en avril 2004. La formation au logiciel s'est faite assez naturellement. Les différents modules de gestion sont classiques pour un bibliothécaire : circulation, catalogue, autorités... De plus le site Internet dispose d'une documentation suffisante pour démarrer. Très vite je me suis "prise au jeu".

Une fois les bases acquises je me suis rendu compte que, pour la plupart des opérations courantes, je trouvais intuitivement les réponses aux questions que je me posais et les solutions aux problèmes que je rencontrais. Pour le reste, et c'est là encore un "plus" d'un tel logiciel, il existe une mailing-list très vivante.

Une mailing-list bien pratique

Une inscription simple et gratuite, suffit pour pouvoir participer à la liste de discussion des utilisateurs de *PMB*. Au départ il existait une liste "PMB.user"[14] accessible à tous les utilisateurs de *PMB*, mais très vite d'autres listes ont vu le jour : "PMB.CDI" pour les bibliothécaires d'écoles (en France, chaque établissement scolaire dispose d'un CDI et d'un professeur-documentaliste qui le gère). À côté de ces deux listes tournées vers les utilisateurs, il existe aussi une liste des développeurs de *PMB* (réservée aux connaisseurs de PHP et Mysql) et une liste qui regroupe les traducteurs de *PMB* dans une langue étrangère. Enfin, la communauté belge n'est pas en reste puisqu'une liste nationale existe aussi[15]

À chaque question...une réponse. Au départ c'était surtout les membres de l'équipe PMB qui répondaient mais très vite différents utilisateurs de *PMB* (venus de tous horizons : que se soit en termes géographiques ou de domaines d'activité) ont commencé à se manifester.

Au fur et à mesure des mois, la liste s'étoffant de plus en plus, c'est un véritable réseau de solidarité qui s'est tissé sur la Toile. Cet aspect est sans doute le plus impressionnant du monde du libre. Des personnes qui ont pour seul point commun l'utilisation d'un même logiciel se parlent, se posent des questions, s'entraident et tout cela sans rien demander en échange qu'un peu de temps pour écrire – et ceci sur un ton professionnel autant que chaleureux et bon enfant. Si le coût financier est nul (ou quasi) lors de l'acquisition d'un logiciel libre, l'implication humaine est par contre importante – et cela a quelque chose de presque magique. Dans nos sociétés ou tout s'achète et se vend, voir se développer une telle communauté et un tel réseau de solidarité relève pratiquement du miracle.

Pour la "pratiquer" depuis plus de deux ans, je peux dire que la liste *PMB-user* est un exemple du genre. Quasiment tous les utilisateurs mettent un jour ou l'autre la main à la pâte pour aider les autres. Rares sont les questions qui restent sans réponses. En quelques mois, je me suis constitué grâce aux mails circulant sur cette liste un guide d'utilisation très personnalisé qui non seulement me sert de pense-bête mais me permet aussi d'aider d'autres utilisateurs par des réponses-types.

Un wiki pour les utilisateurs

Vers le mois de décembre 2005, un outil de travail supplémentaire a été offert par l'équipe de PMB à la communauté des utilisateurs : le wiki[16]. En effet, plus le temps passait et plus certaines questions revenaient de manière récurrente. Il devenait parfois fastidieux même pour les plus assidus d'entre nous (dont je fais partie) de répondre des dizaines de fois aux mêmes questions. Les archives de la liste sont accessibles mais il n'existe pas de moteur permettant une recherche poussée. Avec la technologie telle que celle utilisée par *Wikipédia,* la communauté PMB a encore fait un bond en avant. Il est désormais possible de mettre en commun tous les trucs et astuces rassemblés au fur et à mesure des discussions sur la mailing-list. Dès le début, ce wiki a rencontré un énorme succès, chacun y laissant des articles et des FAQ's qui permettaient de renvoyer bien des utilisateurs à la consultation de ce site. Il est alimenté régulièrement grâce à la bonne volonté des utilisateurs.

Et le plan B dans tout cela ?

Bien entendu il n'a jamais été nécessaire de recourir au plan B envisagé au départ de la migration (le passage vers un éventuel logiciel propriétaire). Depuis avril 2004, *PMB* est utilisé au CDI avec une satisfaction maximale tant du côté du gestionnaire que du côté des utilisateurs qui ont à leur disposition un OPAC sur chaque PC. Chaque module étant paramétrable librement par l'administrateur, l'interface utilisateurs a été travaillée pour répondre au mieux aux besoins spécifique du public du CDI.

Les élèves du Collège ont ainsi pu mieux appréhender leurs recherches au CDI. Avant, ils comptaient sur moi et ma connaissance du fonds pour retrouver les informations. Maintenant ils utilisent le catalogue seuls et parviennent pour la plupart à trouver seuls la documentation qu'ils désirent. Bien sûr, je continue les formations et surtout un module d'une heure pour leur apprendre à utiliser l'OPAC correctement et à "décoder" ce qu'ils lisent à l'écran. Les professeurs sont également très satisfaits de l'outil qui leur est offert, ils s'y réfèrent plus souvent qu'à moi désormais !

Un projet qui renforce les liens professionnels

Sur le plan professionnel j'ai pu sortir de mon antre pour rencontrer d'autres personnes travaillant dans des bibliothèques d'écoles secondaires (je ne parle pas de bibliothécaires professionnels peu d'écoles secondaires ayant la possibilité d'engager un bibliothécaire-documentaliste professionnel), car la Belgique est un petit pays et le bouche à oreille dans ces cas-là fonctionne à merveille et les liens entre utilisateurs d'un même logiciel se créent vite !

De plus les écoles de bibliothécaires[17] s'intéressent de plus en plus aux logiciels libres. L'année scolaire 2005-2006 a vu de nombreux mémoires et travaux fleurir sur ce sujet. Certains ont utilisé *PMB* comme base de leur travail[18]. Un guide d'encodage rédigé dans le cadre de son mémoire[19] par Alice Gérard (étudiante de l'HENAC) est disponible sur le wiki[20].

Conclusion

Pour conclure, je dirais que l'expérience menée depuis 2004 au CDI est une réussite. Mais ne nous leurrons pas, tout ne se passe pas toujours aussi bien. La possibilité de mener une telle migration à bien n'est pas donnée à tous (fonds trop important ou absence de personnes res-

sources). Il faut aussi se rendre compte que si l'on veut rentrer de plain-pied dans le libre cela peut entraîner un investissement humain fort important. Il faut se former, participer de façon active à la communauté, etc. Outre l'aspect financier, le principal attrait du libre réside essentiellement dans sa dimension collaborative.
Depuis ses débuts, *PMB* est passé de la version 1.1 à la version 2.2. Toute une série d'améliorations ont été apportées et continuent à l'être. Aujourd'hui il s'agit d'un logiciel qui concurrence même un SIGBD propriétaire française utilisé dans la majorité des CDI d'écoles françaises.

PMB offre, en plus des modules classiques (prêt, catalogage…), des modules spécifiques dont, au-delà de ceux évoqués plus haut, la possibilité d'intégrer des flux RSS et des documents numériques, et bien d'autres encore

Pour terminer sur une touche plus personnelle, je dois dire que je suis devenue une véritable passionnée de ce logiciel et de la philosophie qui l'accompagne. Chaque jour sur la liste j'ai des échanges avec d'autres utilisateurs. Je reçois de nombreux coups de téléphone de bibliothécaires désirant voir une démonstration. Toutes ces rencontres m'apportent énormément tant sur le plan humain que professionnel et je suis toujours contente lorsqu'on m'annonce que *PMB* va équiper telle ou telle bibliothèque ici en Belgique.

Souhaitons donc longue vie au libre et surtout aux personnes qui oeuvrent chaque jour pour un monde plus ouvert et plus humain.

Stéphanie FORT
Collège Saint Pierre
CDI - Michel Claisse
Rue JB Verbeyst, 25
1090 Jette
cdisaintpierre@ens.irisnet.be

27 juillet 2006

Bibliographie

Gérard, Alice. *Améliorer la gestion et les services d'un centre de documentation et d'information (CDI) : expérience vécue à l'Etablissement des Soeurs de Notre-Dame (Namur).* Travail de fin d'études de baccalauréat : Bibliothéconomie et documentation : Malonne : HENaC, 2006.

Alexandre Joaquim, Laurent-Philippe. *Identification, sélection et implémentation d'un SIGB sans coût de licence pour une bibliothèque spécialisée.* Bruxelles : IESSID, 2006.

Gass, Cécile. *Migration du fonds documentaire du CDI du Collège Saint Pierre*. Rapport du travail de fin d'études du Diplôme d'Etudes Spécialisées en Sciences et technologies de l'Information, Spécialisation "Métiers de l'Information et de la documentation". Bruxelles : ULB, 2004.

Pour aller plus loin

Quelques sites à consulter :

<http://www.sigb.net/divers/guide-encodage-pmb.pdf>	guide d'encodage écrit par Alice Gérard
<http://www.citedoc.net/index_bis.php?page=pmb>	site de Citedoc
<http://www.framasoft.net>	site offrant un large éventail de logiciels libres
<http://logiciels.bib.free.fr/presentation.php>	site de Caroline Naget (utilisatrice *PMB*) qui propose l'analyse de divers SIGB libres.

Articles sur *PMB* :

Logiciels libres de gestion de bibliothèque. *Documentaliste – Sciences de l'information*, 2004, Vol. 41, n° 1, p.8. <http://www.adbs.fr/uploads/docsi/2496_fr.pdf> (consulté le 15 août 2006).

Fauchié, Michel. Logiciels libres et bibliothèques : Des alternatives adaptées ? *BBF*, 2005, n° 5, p. 74-75. <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 15 août 2006).

Lardy, Jean-Pierre. Les logiciels libres : Quels usages pour les services de documentation ? *BBF*, 2006, n° 4, p. 98-99. <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 15 août 2006).

Rogel, Christian. Licences publiques, logiciels libres et ouverts : De l'informatique subie aux SIGB flexibles. *BBF*, 2004, n° 6, p. 74-78. <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 15 août 2006).

Le langage SQL :

<http://www.commentcamarche.net/sql/sqlintro.php3>
<http://www.toutestfacile.com/phpinit.php?tef_site=sql&chap=sql1>
<http://nte-socio.univ-lyon2.fr/Marc_Grange/SQL.htm>

Notes

1 Un **système intégré de gestion de bibliothèque** est un progiciel destiné à la gestion informatique des différentes tâches d'une bibliothèque (définition wikipédia). <http://fr.wikipedia.org/wiki/SIGB> (consulté le 11/08/2006).

2 Aujourd'hui le CDI compte 1510 livres documentaires, 238 ouvrages de références, 600 manuels scolaires, 1655 numéros de périodiques, 2839 romans et 506 bandes-dessinées (chiffres fournis par PMB).

3 Son mémoire explique en détail tout le travail de migration réalisé au CDI (voir bibliographie).

4 <http://www.sigb.net/> (consulté le 22/08/2006).

5 Extrait de l'historique de PMB disponible sur : <http://www.sigb.net/historique.php> (consulté le 22/08/2006).

6 Cela ne concerne que mon point de vue d'utilisatrice et je n'ai pas l'audace de supposer une comparaison avec d'autres SIGB que je ne connais pas et n'ai pas testés. Pour une telle comparaison vous pouvez vous référez par exemple au site de Caroline Naget, ancienne étudiante en Métiers du livre à Grenoble. <http://logiciels.bib.free.fr/presentation.php> (consulté le 25/08/2006).

7 Extrait de <http://www.sigb.net/index_logiciel.php> (consulté le 25/08/2006).

8 Il s'agit de la version 2.2.0RC3 téléchargée en juillet 2006.

9 Voir le point "Autorités".

10 SQL=**Structured query language (SQL),** ou *langage structuré de requêtes*, est un pseudo-langage informatique (de type requête) standard et normalisé, destiné à interroger ou manipuler une base de données relationnelle (définition wikipedia)
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Base_de_donn%C3%A9es_relationnelle> (consulté le 15/08/2006), consultation 15 août 2006).

11 Voir le point un "wiki pour les utilisateurs".

12 Entité régionale définie au sein de l'éducation nationale française.

13 Citédoc est également un bel exemple de l'utilisation de logiciels libres
<http://www.citedoc.net/index_bis.php?page=pmb> (consulté le 25/08/2006).

14 Plus de 300 membres sont inscrits à cette mailing-list. Vous pouvez y discuter de votre installation, de vos problèmes ou plus généralement de vos suggestions.

15 Cette liste sert aussi de liaison entre les bibliothèques d'écoles et n'est donc pas exclusivement axée sur PMB. <http://groups.google.be/group/bibpmb> (consulté le 25/08/2006).

16 <http://www.sigb.net/wiki/wakka.php?wiki=PagePrincipale> (consulté le 25/08/2006).

17 Haute-école Paul-Henri Spaak de Bruxelles (département social) et HENAC à Namur par exemple.

18 Alice Gérard et Laurent-Philippe Alexandre Joaquim entre autres.

19 Voir bibliographie.

20 <http://www.sigb.net/divers/guide-encodage-pmb.pdf> (consulté le 25/08/2006).

CE QUE L'ANNUAIRE FAIT À INTERNET
Sociologie des épreuves documentaires

Christophe LEJEUNE
Chercheur en sociologie, Institut Charles Delaunay

▪ Internet regorge de communautés de passionnés en tous genres. C'est de l'une d'elles que traite cette contribution. Lancée en 1998, l'initiative en question regroupe des volontaires construisant un annuaire de sites Internet. Bien avant le succès de Wikipédia, cette communauté est loin d'avoir laissé indifférents les géants de l'informatique puisque *Netscape* l'a sponsorisée depuis ses débuts et que le service d'annuaire de *Google* utilise sa base de données.
Apparemment éloigné des bibliothèques, ce groupe de passionnés n'en est pas moins en train de réaliser le rêve de Paul Otlet, pionnier (belge) de la documentation. En effet, en collectant les adresses de sites Internet, en les répertoriant, les classant, ces personnes reproduisent, un siècle plus tard, ce qui fut le travail des premiers documentalistes. Ils se confrontent à des problèmes similaires. Ils y trouvent souvent des solutions analogues. Et, parfois, leurs solutions divergent.
Après quatre années d'observation fouillée de cette communauté virtuelle, l'auteur propose une mise en perspective de cette activité classificatoire avec les usages et les outils de la documentation.

▪ Internet groepeert tal van liefhebbers allerlei genre. Een van die gepassioneerden levert deze bijdrage over het in 1998 ontstane initiatief om louter vrijwillig een gids van Internetsites op te stellen. Lang voor het succes van Wikipedia trok dit initiatief de aandacht van enkele hoofdrolspelers op de informaticamarkt: Netscape was van in het begin bereid tot sponsoring en Google gebruikt geregeld de data. Op het eerste zicht ver verwijderd van het klassieke bibliotheekgebeuren, is deze belangengroep toch onrechtstreeks bezig met het verwezenlijken van de droom van een van de (Belgische) pioniers op het vlak van het documentatiebeheer, Paul Otlet. Een van de primaire taken van een documentalist was immers het repertoriëren, het klasseren van documentatie. Zowat een eeuw later spitst zich dit toe op het Internet, doen zich gelijkaardige problemen voor als bij het ontsluiten van klassieke documentatie met dikwijls bijna analoge oplossingen en op andere momenten toch afwijkend.
Na een periode van ongeveer vier jaar observatie van deze virtuele gemeenschap formuleert de auteur een perspectief voor het classificatiewerk gebruikmakend van wat we eerder klassieke documentatietools kunnen noemen.

Les constructeurs d'annuaires témoignent d'une culture et d'un univers référentiel composites que cet article s'emploie à expliciter[1]. Je présente tout d'abord l'organisation thématique des annuaires en tant qu'outils de recherche d'information. J'évoque également la structure sociale de la communauté des contributeurs à l'*Open Directory Project*[2] du point de vue de sa mise sur pied. Suit une discussion du choix terminologique du terme "annuaire" ce qui m'amène à évoquer l'histoire de ce concept. Celle-ci explicite une partie des références professionnelles des annuaires de sites Internet (à la rencontre des techniques informatiques et des outils de classement). J'examine ensuite la structure hiérarchique de l'outil et met en évidence la coexistence de plusieurs types de hiérarchies. Après avoir évoqué la diversité d'usages des relations verticales, je passe en revue trois types de renvois (horizontaux) utilisés au sein d'une arborescence.

Présentation de l'annuaire

Cette section liminaire présente brièvement la communauté virtuelle qui a fait l'objet de mes investigations. Les acteurs qui la composent se désignent comme des éditeurs ou des indexeurs. Leur travail consiste en l'élaboration d'un annuaire (aussi appelé répertoire) d'adresses de sites Internet. Cet annuaire est un outil qui peut être consulté par toute personne qui recherche de l'information sur Internet (c'est, en quelque sorte, l'équivalent des pages jaunes). Contrairement aux célèbres moteurs de recherche, l'annuaire est structuré de manière arborescente : les catégories s'organisent dans une logique d'inclusion qui va de la plus générale à la plus spécifique. Chaque catégorie accueille des références de sites Internet (c'est-à-dire une adresse, un titre et une description). Je montrerai que cette organisation hiérarchique se complète de renvois transversaux de différents types (les catégories apparentées, les équivalences linguistiques et les liens symboliques).

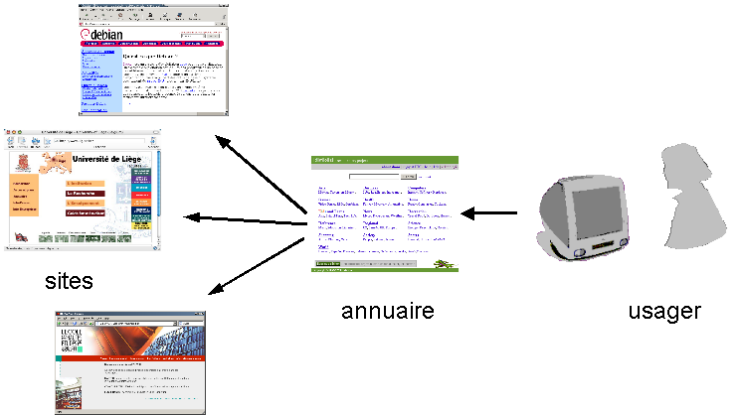

Fig. 1 : Figure de l'usager

L'annuaire peut être abordé de deux manières. Pour ses utilisateurs (les internautes), il est envisagé comme un outil de recherche d'information (au même titre qu'un moteur de recherche). Cet outil est alors envisagé comme une boîte noire ; c'est un intermédiaire dont seule l'efficacité compte (figure 1). Cette première perspective recouvre le point de vue de l'usager.

Une deuxième façon d'envisager le répertoire est d'entrer, comme les anthropologues des sciences, dans l'annuaire en train de se faire [11]. En étudiant l'élaboration de cet outil, on ouvre la boîte noire, et le travail des concepteurs (les éditeurs-indexeurs) devient tangible. L'annuaire est alors conçu comme une réalisation collective continue (à laquelle chacun contribue), il est une fin, et non plus un intermédiaire (figure 2). Cette perspective rencontre celle du contributeur.

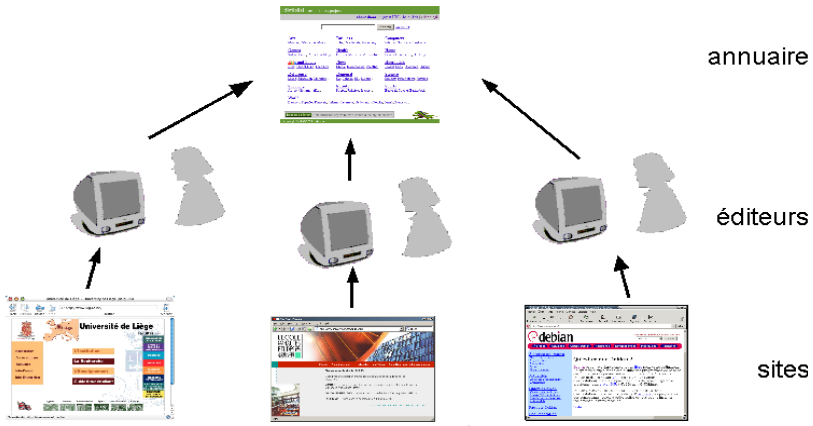

Fig. 2 : Figure de l'éditeur

Les figures de l'usager et de l'indexeur permettent de clarifier la différence entre l'usage et la constitution de l'annuaire. Cette distinction ne doit cependant pas faire oublier que, dans le cas de l'*Open Directory Project*, tout usager est invité à contribuer à l'enrichissement du répertoire. Cette participation peut prendre la forme du commentaire ponctuel, de la suggestion d'une référence voire de l'accès au statut d'éditeur. Le commentaire s'effectue au moyen d'un des formulaires prévus à cet effet[3] ; il s'agit le plus souvent de suggérer la rectification ou la mise à jour[4] d'une référence de site Internet déjà présente dans l'annuaire. Le visiteur peut également soumettre la référence d'un site Internet qui ne serait pas encore listée[5]. Il est enfin également possible de poser sa candidature comme éditeur d'une des catégories du répertoire[6]. Ces trois modes de participation constituent un gradient entre les deux figures (de l'usage et de la constitution) dégagées ci-dessus.

Après cette présentation de l'annuaire et de ses usages, je discute dans la section suivante le choix de la qualification de l'annuaire. Cette section terminologique permet déjà d'entrevoir les différents univers référentiels qui ont historiquement marqué les protagonistes qui m'occupent.

Question de terminologie

En français, le mot "annuaire" renvoie à deux composantes. Ces deux dimensions sont celle de la liste de coordonnées d'humains (on emploie également le terme "répertoire" dans cette acception) et celle de la mise à jour sur base annuelle (l'annuaire est par définition un répertoire qui est revu chaque année). Vu que les annuaires de sites Internet ne regroupent pas de liste de personnes et qu'ils ne connaissent pas de cycles annuels, il est autorisé de se questionner sur la raison d'être de cette dénomination.

Dans les lignes qui suivent, j'avance néanmoins l'idée que ces deux dimensions ont convergé pour que le terme annuaire s'impose. Une influence de l'informatique est probablement à l'origine de ce choix (même si les répertoires informatiques ne s'appellent pas des annuaires). Celle-ci passe par l'anglais – via l'assimilation au système de fichier que cette langue rend possible. L'anglais qualifie en effet de "directories" les répertoires (ou "dossiers") dans lesquels les utilisateurs répartissent leurs fichiers informatiques. Les projets d'annuaire ayant été initialement fondés aux États-Unis, la référence à l'anglais (langue prégnante dans le monde informatique) ainsi que – à travers elle – l'homologie entre les répertoires de sites Internet et le système de fichiers des disques durs permettent d'amorcer la compréhension de ce choix terminologique.

Ainsi, l'informatique recourt effectivement au vocable "directory" pour désigner les dossiers ou répertoires de fichiers sur le disque dur, et c'est en référence à ce monde professionnel que les créateurs d'annuaires ont effectués leur choix terminologique. Ce constat renseigne sur la culture des fondations de ces outils de recherche d'information. Mais la question terminologique n'est guère plus avancée. En effet, avant d'être importé en informatique, le terme anglais "directory" recouvre lui aussi un des sens de l'annuaire en français, celui d'une liste de personnes (ou de leurs coordonnées) [14]. La dimension annuelle lui est par contre étrangère. La compréhension de cet emploi particulier de "directory" exige donc une remontée dans le temps de quelques décen-

nies… afin de comprendre l'importation de ce terme en informatique.

Pourquoi les concepteurs de ces fichiers informatiques d'un type particulier que sont les dossiers [17] ont-ils décidé de les baptiser "directories" ? Une explication possible m'a été suggérée par l'informaticien Aurélien Bénel [5]. Comme les comptes-rendus historiques des systèmes d'exploitation semblent le suggérer, les premiers systèmes de fichiers à connaître une hiérarchie (et donc des dossiers) ont introduit un seul niveau de répertoire afin de fournir un espace séparé à chaque utilisateur d'un même ordinateur [19]. Les premiers répertoires informatiques auraient donc été des conteneurs personnalisés, chacun d'entre eux étant réservé à une personne différente. Dès lors, la liste des dossiers aurait correspondu à une liste de personnes. L'analogie avec l'annuaire (compris comme une liste de noms de personnes) n'est donc pas fortuite, et c'est sans doute elle qui a incité les informaticiens des années soixante à opter pour ce terme.

Voici donc une première explication du choix terminologique : celui-ci a été opéré en référence à l'informatique et l'histoire technique de cette discipline permet *in fine* de comprendre pourquoi le terme s'est imposé. Le français aurait alors traduit le terme "directory" par son équivalent "annuaire". Bien qu'elle soit également mobilisée par les éditeurs, la traduction alternative – "répertoire" – n'a pas été retenue comme désignation officielle de l'ensemble des annuaires de sites Internet, peut-être pour la raison suivante.

L'influence sociolinguistique de l'anglais s'est sans doute combinée au rapprochement de l'annuaire aux pages jaunes. De nombreux documents – tant de vulgarisation que rédigés par des analystes reconnus [4] – filent cette comparaison. Si elle peut être commentée (voire critiquée) d'un point de vue analytique, cette assimilation de l'usage de l'annuaire au bottin de téléphone est particulièrement habile d'un point de vue sociologique. Elle opère en effet une traduction [6] entre un usage largement partagé et intégré à la vie de tous les jours, usage découlant d'ailleurs de l'intrusion dans les foyers, il n'y a guère plus d'une génération, d'une nouvelle technologie de la communication, à savoir : le téléphone. En rapprochant l'annuaire aux pages jaunes, on fait de même entre Internet et le téléphone. À l'heure où ces lignes sont écrites, la pénétration du réseau dans les foyers est patente. Je me garderai de trancher entre le fait que cette traduction était visionnaire ou si elle fut efficace (ce qui signifierait qu'elle n'a pas seulement anticipé le mouvement mais qu'elle y a contribué). Sans doute un peu des deux. Ce qui importe ici, c'est que le choix du terme procède d'une économie cognitive (et sociale) importante car elle mobilise le nom d'un outil quotidien connu du grand nombre pour désigner un outil qui, de son côté, inspire la nouveauté. Le terme "annuaire" a donc une dimension politique (il contribue à l'acceptation de cet outil). En s'appuyant sur un existant, il témoigne également d'un attrait cognitif. Le contenu sémantique de cette homologie désigne l'usage d'un outil assurant la médiation entre l'usager et ce qu'il cherche à atteindre, et présentant une structuration de l'information en rubriques.

À l'aune de son rôle de passeur, la qualification des annuaires devient un choix non seulement compréhensible mais (replacé dans son contexte d'émergence) stratégique et (rétrospectivement) fructueux[7]. Toutefois, l'emploi de ce terme draine avec lui une seconde dimension qui semble bel et bien étrangère : l'annualisation. En effet, le choix du terme annuaire semble faire converger la dimension de liste de personne avec la dimension annuelle, sans autre raison que l'arbitraire de la langue [7]. Qu'elle soit fortuite ou non, cette convergence recèle quelque bonheur. Selon sa définition originelle, un annuaire est mis à jour chaque année. Souvent, cela se concrétise matériellement par la publication d'une nouvelle édition. Contrairement à leurs cousins de papier, les annuaires de sites Internet ne connaissent pas de cycles annuels de ce type. Par contre, ils sont mis à jour de manière régulière, voire continue. Bien que cette proximité soit fortuite, comme je l'ai indiqué plus haut, les "web directories" rejoignent (du moins en partie) l'esprit de ce second axe.

Si ce choix terminologique peut toujours étonner certains, les lignes précédentes permettent maintenant de comprendre pourquoi les annuaires continuent à s'appeler ainsi. Outre son apport terminologique, cette section permet donc de saisir non seulement la dynamique des annuaires (mise à jour continue) mais également les mondes de référence (documentaires et informatiques) convoqués par cette dénomination. La suite de cet article poursuit cette investigation à travers l'étude de la forme (arborescente) de ces outils.

Une ou plusieurs hiérarchies ?

Comme je l'ai précisé dès l'introduction de cet article, les catégories qui accueillent les références de sites Internet sont organisées de manière hiérarchique. Les catégories de plus haut niveau (appelées "majeures") couvrent les grandes thématiques comme les arts ou les sciences et contiennent des sous-catégories plus spécifiques. Chaque niveau peut contenir des références de sites Internet et des sous-catégories. Le défi de

l'*Open Directory* repose sur sa nature volontaire. Insatisfaits des annuaires proposés par des entreprises commerciales, Rich Skrenta et Bob Truel se sont inspirés de l'alternative des logiciels libres pour lancer leur projet. Vu que la qualité et la complétude d'un annuaire sont tributaires des experts qui, sur chaque thématique spécifique, recensent les sites pertinents, un groupe de volontaires est à même – s'il réussit à mobiliser suffisamment de personnes – de surpasser une entreprise qui ne peut engager qu'un nombre limité d'employés.

L'idée était séduisante mais rien ne disait, en juin 1998, si elle serait fructueuse. Année après année, des volontaires ont rejoint le projet. Six mois après la naissance du projet, *Netscape* offrit son soutien via la mise à disposition de serveurs. Alors que la communauté n'a pas deux ans, *Google* décide d'adopter pour son propre annuaire la base de données mise librement à disposition par l'*Open Directory*. Actuellement, plusieurs dizaines de milliers de bénévoles colligent des références dans des spécialités toutes plus exotiques les unes que les autres. Ce mode d'organisation (basé sur le volontariat) serait, de l'avis des spécialistes [3], la seule organisation viable pour un annuaire (qui, par définition, confronte un travail manuel de catalogage à une masse de sites Internet dont la croissance est exponentielle).

Ce diagnostic ne renseigne cependant pas sur la façon dont ces immenses communautés se débrouillent pour passer en revue une telle quantité de sites Internet. Ou plutôt (vu que le nombre de bras n'est vraisemblablement pas le problème du projet) sur comment cette communauté s'organise. En outre, les pages de présentation du projet ont de quoi interpeller. Selon les versions, elles parlent de "démocratie" ou de "république du Web". Tout un programme !

Vu son ampleur, la tâche qui incombe aux membres du projet nécessite une division du travail et une répartition des responsabilités. Chaque candidat à l'entrée dans le répertoire est ainsi invité à faire valoir une compétence thématique. Si sa candidature est acceptée, il devient responsable d'une catégorie. La catégorie dans laquelle un nouvel arrivant est affecté n'est jamais de très grande généralité ; on ne commence pas par la catégorie "arts" ou "sciences" mais plutôt en "peinture sur bois" ou en "sociologie de la famille", c'est-à-dire dans une catégorie qui ne contient pas elle-même de sous-catégorie. Une fois accepté, l'éditeur procède à l'alimentation de la catégorie (avec de nouvelles références) et corrige au besoin les références qui y sont déjà à son arrivée. C'est sa compétence thématique qui lui permet d'opérer une veille efficace sur le domaine dont il est responsable et, par conséquent, d'être informé de l'apparition de nouveaux sites Internet sur le sujet. De nouveaux enregistrements lui sont également soumis par les visiteurs de l'annuaire ou par ses collègues éditeurs. Il lui revient d'en jauger la pertinence et l'adéquation par rapport au thème dont il s'occupe. Cette période d'apprentissage permet à la communauté d'évaluer le sérieux et le talent du nouvel arrivant durant une période d'écolage (dont la durée n'est pas prédéterminée). Elle est également un barrage contre les éventuelles velléités de sabotage d'une personne mal intentionnée. Lorsqu'il a fait ses preuves, un membre de l'annuaire peut (s'il le souhaite) poser sa candidature pour une autre rubrique (éventuellement d'un rang supérieur) ; celle-ci est à chaque fois examinée par ses pairs.
Le responsable d'une catégorie peut non seulement intervenir sur les références de sites qu'elle contient mais également sur le contenu de toutes ses sous-catégories. Il existe donc un enjeu conséquent à être responsable d'une catégorie d'un haut niveau de généralité. Les éditeurs des catégories très spécifiques vivent parfois comme des intrusions l'intervention d'indexeurs des rubriques plus générales ; ce mode d'organisation nécessite donc des dispositifs de coordination et d'arbitrage [12]. Cette asymétrie entre le champ d'action des uns et des autres m'amène à avancer qu'il n'existe pas une hiérarchie mais deux : l'arbre thématique se double d'un arbre social [13].

Dimensions verticales

Dans cette section, j'affine l'affirmation selon laquelle l'annuaire est organisé selon une hiérarchie thématique. Je montre, d'une part, que plusieurs hiérarchies cohabitent et, d'autre part, que les relations verticales qui composent ces arbres ne sont pas toutes du même type.

À la naissance du répertoire, les fondateurs ont proposé une seule arborescence thématique destinée à accueillir toutes les catégories. Pour construire cette hiérarchie, ils ont tout d'abord envisagé d'employer la classification de Melvil Dewey, l'homologue américain du père (belge) de la classification décimale universelle, Paul Otlet [16, 18, 9, 2, 8]. Cet outil documentaire leur a cependant semblé peu adapté aux sites Internet. Leur deuxième tentative consista à calquer la structure des groupes de discussion *Usenet*. Bien entendu, celle-ci fournissait une simple première ébauche. Aucune limitation n'a été formulée a priori sur le nombre de branches et de niveaux taxinomiques acceptables de sorte que, dans une prolongation des Lumières, l'arbre pouvait en effet prétendre recouvrir toutes les aires du savoir humain. Un arbre à géométrie variable, en quelque sorte. Bien que la structure de départ ait été largement abrogée depuis le lancement du projet,

les majeures correspondent encore actuellement aux premiers niveaux de *Usenet*. Néanmoins, avec le temps, certaines catégories ont acquis un statut particulier. C'est ce qu'expliquent les sous-sections suivantes.

L'internationalisation

Conçu aux États-Unis, l'annuaire regroupe, à sa conception, des rubriques libellées exclusivement en anglais. Quelle que soit sa langue d'expression originale, le site Internet était inscrit sous une thématique exprimée en anglais. Avec l'arrivée chaque jour de volontaires de tous les horizons, cette configuration – non problématique à l'origine – est devenue de moins en moins évidente. Des communautés linguistiques non anglophones se constituent peu à peu via les forums de discussion internes de la communauté. La proposition de démultiplier l'annuaire selon la langue d'expression émerge dans ces groupes, elle est ensuite proposée à l'ensemble de la communauté, débattue, acceptée puis mise en pratique. La forme arborescente est néanmoins conservée. L'outil étant jugé opérant en l'état, les branches linguistiques sont créées comme des catégories particulières. Dès juillet 1998, une nouvelle majeure ("world") accueille ainsi les rubriques dédiées à chaque langue, puis les références à des sites Internet d'expression non anglaise sont progressivement renvoyées vers ces branches. Qualifiée d'internationalisation, cette ventilation prend du temps et s'accompagne de la création d'une arborescence propre à chaque langue. Dans la mesure du possible, celle-ci emprunte sa morphologie à la hiérarchie anglophone. La disponibilité de sites Internet dans une thématique prévaut néanmoins sur la contrainte d'homogénéité, de sorte que certaines catégories sont créées uniquement pour une branche linguistique déterminée. Assez logiquement, la disparité entre branches linguistiques s'accroît à mesure que l'on s'enfonce dans des rubriques spécifiques.

La régionalisation

Après la création des branches linguistiques, un deuxième mouvement – similaire – a été initié à propos de la couverture géographique, et non plus de la langue d'expression. Qualifié de régionalisation, ce deuxième mouvement a été motivé par le constat que le site des habitants de la petite ville de Montréal, en Bourgogne, comportant notamment l'horaire des offices paroissiaux, n'intéresse pas les personnes cherchant des informations sur l'organisation paroissiale de la France dans son ensemble. Ce constat ne traduit aucun jugement moral sur l'intérêt des sites dont la pertinence est circonscrite géographiquement. La seule considération en jeu est le service aux usagers de l'outil : les éditeurs ont jugé efficace de rassembler les sites concernant des territoires limités plutôt que de les laisser éparpillés dans l'ensemble du répertoire. Au sein de chaque branche linguistique a donc été entreprise la ventilation vers une sous-catégorie intitulée "régional" des fiches descriptives de sites à portée géographique restreinte. Cette régionalisation comporte également plusieurs degrés. Les sites susceptibles d'intéresser tous les francophones, indépendamment de leur nationalité sont listés dans l'arborescence linguistique (donc ne sont pas envoyés sous la catégorie régionale). Les fiches concernant des sites réservés à des visiteurs d'une nationalité déterminée sont renvoyées, sous régional, dans une catégorie correspondant au pays en question (le portail du gouvernement fédéral belge se trouve donc sous world, français, régional, Belgique). Enfin, une subdivision en régions et villes permet encore de répartir les sites dans des catégories plus spécifiques si nécessaires. Pour autant que le nombre de références le justifie, une arborescence similaire à celle créée pour la branche thématique est agencée sous chacune de ces catégories.

Les enfants et les adolescents

Enfin, une arborescence parallèle a été créée pour un projet spécifique (et, avec elle, une nouvelle catégorie majeure). Ce projet consiste à recenser l'ensemble des sites Internet à portée didactique qui sont adéquats à une consultation par les enfants et les adolescents. Initié dans la partie anglophone de l'annuaire le 14 novembre 2000, ce projet apparaît donc dès la page d'accueil de l'annuaire (sous le nom de "kids and teens"). Il est également poursuivi par des indexeurs non anglophones de sorte qu'une telle catégorie de haut niveau existe en français (sous le nom de "enfants et adolescents"). Cette catégorie inclut également une arborescence thématique similaire à celle développée initialement de manière thématique. Il est intéressant de noter que l'internationalisation de la catégorie "kids and teens" opère d'une manière différente de toutes les autres majeures (comme "sciences" et "arts"). En effet, les langues autres que l'anglais ne sont pas sous la majeure "world" mais empruntent un proxy spécifique, directement sous "kids and teens". Intitulé "international", ce nœud remplit une fonction analogue à "world" (il regroupe les différentes branches linguistiques) mais, contrairement au reste de l'annuaire, la majeure "kids and teens" ne connaît pas de ventilation. Cette construction implique une répartition des champs d'actions différente : les responsables de la majeure "kids and teens" sont en mesure d'intervenir dans toutes les branches linguistiques couvrant ce sujet (puisque ces dernières sont – techniquement – des sous-catégories). Par

contre, un éditeur de la rubrique anglophone des "arts" qui souhaiterait intervenir dans la branche francophone correspondante devrait au préalable poser sa candidature à cette catégorie, comme tout autre éditeur (puisque, comme l'illustre la figure 3, la majeure "arts" est une branche parallèle à la branche francophone inscrite sous la majeure "world").
À proprement parler, il n'y a donc pas une arborescence mais plusieurs. Bien que l'annuaire se compose formellement d'un seul arbre, celui-ci regroupe, grâce aux catégories "world", "régional" ainsi que "enfants et adolescents", plusieurs hiérarchies thématiques parallèles. Cette multiplication parallèle des arborescences est représentée à la figure 3.

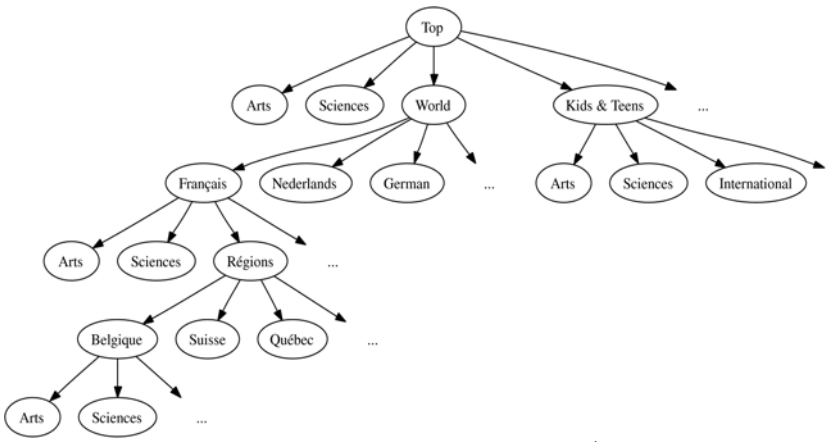

Fig. 3 : Plusieurs arborescences parallèles

Ces différentes arborescences se sont constituées successivement (ainsi que les ventilations nécessaires) au cours de l'histoire de la communauté, elles ont été débattues et négociées collectivement puis mises en œuvre par l'ensemble des éditeurs, chacun à leur niveau. Chacune de ces "étapes" est un processus ; loin d'être ponctuelle, chaque transformation a elle-même une durée. Si la répartition linguistique est désormais acquise, la vitesse à laquelle la régionalisation s'opère est variable d'une branche à l'autre. Les raisons peuvent être variées. Tel indexeur estime que maintenir sa catégorie à jour est un objectif premier par rapport à la régionalisation ; tel autre considère qu'il s'agit d'une décision absurde et, par conséquent, ne l'applique pas. Une grande catégorie (dont la nature la prédestine à être largement dispersée dans les différentes branches régionales) peut être laissée en l'état dans la mesure où son responsable, très actif (et donc précieux pour le projet global), est réfractaire à cette ventilation. Bien que le groupe argumente abondamment sur les forums internes en faveur de la cohérence de l'application des règles communes au projet, un régime d'exception pourra être toléré (mais régulièrement renégocié) par rapport au maintien d'une telle catégorie. Cet équilibre (dit "de transition" par le plus grand nombre) peut se prolonger dans le temps et cela d'autant plus longtemps que le responsable est actif : la communauté préfère conserver une précieuse cheville ouvrière plutôt que de risquer, au nom de la morphologie du répertoire, de perdre une ressource qui peut s'avérer difficile (voire impossible) à remplacer.
Outre la coexistence de ces arborescences parallèles, je vais montrer dans la suite de cet article que la nature des liens verticaux de filiation est différente selon le nœud considéré.

Les significations de l'emboîtement

Parmi les différentes sémantiques qu'empruntent ces relations verticales figure la relation méronymique. Celle-ci unit le tout à ses parties. Ainsi, la sous-catégorie "régions" sous "Belgique" témoigne-t-elle d'une signification de ce type : la Belgique comporte plusieurs régions et chaque région appartient à la Belgique. Une deuxième relation est celle de la thématique ou du point de vue. Les catégories thématiques – comme "art" ou "science" – sous "Belgique" ou "enfants et adolescents" ne signifient pas que l'art est une partie de la Belgique ou que les enfants sont constitués de science mais que ces rubriques regrouperont des références à l'art en Belgique (thème) ou des introductions scientifiques susceptibles d'être consultées par des mineurs d'âge (point de vue).
La relation hiérarchique peut comporter une troisième signification : celle de la relation générique. En insérant par exemple, sous la rubrique des sciences, la catégorie des sciences humaines et sociales, les éditeurs opèrent une relation du genre à l'espèce [1]. Enfin, la célèbre relation "is a" ("est un") est également représentée dans l'annuaire [15, 10]. Sous la catégorie régions (belges) se trouve notamment Bruxelles-Capitale. Or Bruxelles-Capitale n'est ni une partie de "région", ni un domaine thématique de "région". Tout comme la sculpture est un art ou la sociologie une science humaine, Bruxelles-Capitale *est une* région.
Cette multiplication des sémantiques que recouvrent les relations d'inclusion catégorielle témoigne aussi de l'indétermination d'une telle relation pour le sens commun. En effet, les éditeurs construisent un outil qu'ils veulent intuitif pour les usagers (ce faisant, ils mobilisent ce que représente pour eux le sens commun des internautes). En outre, les éditeurs sont recrutés, en grande majorité, sur base de leur compétence thémati-

que (plus, en tout cas, que pour leur goût envers les techniques documentaires). Loin de constituer une limite ou une faiblesse de l'outil, cette indétermination garantit au contraire flexibilité et adéquation de l'organisation catégorielle au contenu des sites Internet recensés.

Dimensions horizontales

Loin d'emprunter une sémantique unifiée, les relations verticales procèdent de logiques variées. En outre, comme je l'ai montré, les arborescences parallèles coexistent. Ces complexités peuvent amener le lecteur à se demander comment de tels outils – qui prétendent pourtant assister l'internaute dans son recueil d'information – peuvent tout simplement rester utilisables. Afin de ne pas perdre les utilisateurs dans les méandres de ces arborescences parallèles et concurrentes, les concepteurs de l'annuaire ont conçu des relations transversales qui tracent des voies latérales entre les différentes branches du répertoire. Ces relations horizontales sont de trois types : les catégories apparentées, les équivalences inter-linguistiques et les liens symboliques.

Les liens vers une catégorie apparentée

Les liens vers des catégories apparentées (aussi qualifiés de "liens connexes") sont des liens transversaux placés au sein d'une rubrique afin d'indiquer au visiteur l'existence d'autres catégories dignes d'intérêt. Au niveau de l'interface, ces liens vers des catégories apparentées figurent en dessous de la liste des sous-catégories et avant la liste des références de sites Internet (figure 4). Ils sont précédés d'une entête intitulée "voir également". Chacun de ces renvois se présente comme un lien vers une autre catégorie, dont le chemin est visible in extenso. Cela signifie que le nom de ce lien correspond au nom de la catégorie cible. L'éditeur qui installe un tel lien ne peut donc pas introduire d'élément supplémentaire (ni de commentaire) au simple renvoi vers cette catégorie apparentée. Ce type de lien sert de passerelle soit entre deux thématiques connexes, soit entre deux arborescences parallèles.

Au niveau des thématiques connexes, par exemple, la catégorie dédiée à l'art de l'"illustration" contient un lien vers la catégorie concernant la "bande dessinée" ainsi que vers la rubrique dédiée à la profession d'"illustrateur". Bien qu'appartenant tout deux à la hiérarchie francophone, ces nœuds appartiennent à des branches distinctes, puisque la bande dessinée et l'illustration appartiennent à la catégorie des arts alors que la rubrique des illustrateurs s'inscrit dans la présentation de prestations rémunérées typiques de la branche "commerce et économie".

open directory project
Top : World :Français : Arts :Arts appliqués : Arts graphiques : Illustration *(47)*

Voir également :
* World : Français : Arts : Bande dessinée *(1 046)*
* World : Français : Commerce et économie : Arts et divertissements : Illustrateurs *(138)*

Fig. 4 : Catégories apparentées à l'illustration.

Les mêmes catégories fournissent un exemple de lien vers une catégorie apparentée qui opère la jonction entre deux arborescences. La catégorie des bandes dessinées belges comporte ainsi un renvoi de ce type vers la catégorie générale de la bande dessinée, le lien établissant ce faisant une jonction transversale entre la hiérarchie "régionale" belge et le répertoire thématique francophone (Figure 5).

Les deux utilisations renvoient au même dispositif. Il s'agit, dans les deux cas, de catégories apparentées. Bien que la communauté des éditeurs en préconise un usage pondéré, leur nombre n'est pas limité. Les liens entre catégories ne sont pas symétriques : ils sont orientés (d'une source à une cible) et rien n'oblige à ce qu'un

open directory project
Top : World : Français : Régional : Europe : Belgique : Arts et culture : Bande dessinée *(13)*

Voir également :
* World : Français : Arts : Bande dessinée *(971)*

Fig. 5 : Catégories apparentées à la bande dessinée belge

renvoi inverse soit inséré dans la catégorie cible. Au niveau de l'interface, il n'est donc pas possible de "remonter" un lien de ce type (c'est à dire d'accéder aux catégories qui comportent un lien vers la catégorie courante). Bien entendu, lorsque les éditeurs les trouvent pertinents, de tels liens réciproques sont apposés. Ainsi, la catégorie des bandes dessinées comporte-t-elle un lien vers la catégorie "illustration" (qui répond au lien établissant la relation dans l'autre sens).

Les liens connexes peuvent a priori être orientés vers n'importe quelle catégorie de destination. Cette absence de contrainte connaît une exception pour l'arborescence réservée aux mineurs ("kids and teens"). Il est en effet interdit de placer des renvois transversaux à partir d'une catégorie de cette branche vers une catégorie qui lui serait extérieure. Autrement dit, ces renvois peuvent exister au sein du répertoire "enfants et adolescents" mais ne peuvent en sortir. Cette mesure autarcique vise à éviter que les visiteurs (particuliers) de cette branche ne soient heurtés par un site listé dans une autre branche. Il est, par contre, tout à fait envisageable que des catégories thématiques comportent un tel renvoi vers une catégorie de la branches des enfants et des adolescents (comme l'illustre le milieu de la figure 7).

Le nom de l'entête qui figure au dessus des liens connexes, "voir également", évoque les renvois connus des documentalistes. De fait, cet emprunt aux sciences de la documentation procède de la même logique que les liens transversaux dans les thesauri [1]. Cette référence à la documentation – dont j'ai montré au début de la section "Dimensions verticales" qu'elle était présente dès la fondation de l'annuaire – apparaît d'ailleurs dans d'autres dispositifs de l'annuaire ; elle est particulièrement explicite dans l'écran de mise en garde qui accueille le formulaire de création d'une nouvelle catégorie puisque celui-ci fait explicitement référence à Melvil Dewey (voir figure 6).

open directory project
Attention.
L'Open Directory contient beaucoup de catégories. En fait, Melvil Dewey se retournerait dans sa tombe s'il savait combien.
Nous ne voulons pas vous décourager d'en créer une de plus, mais faites auparavant une recherche pour savoir si elle n'existe pas déjà ailleurs dans la hiérarchie.
Merci.

Fig. 6 : Écran de mise en garde lors de la création d'une catégorie

Les liens interlinguistiques

Les liens entre langues représentent un deuxième type de lien horizontal. Ces liens ont découlé de l'internationalisation évoquée ci-dessus. Dans un premier temps, les liens entre différentes branches linguistiques étaient tout simplement indiqués comme des liens de catégories apparentées. En octobre 2000, les concepteurs de l'annuaire introduisent de nouveaux liens transversaux dédiés spécifiquement aux équivalences linguistiques (les liens connexes retrouvant dès lors leur spécificité, décrite à la sous-section précédente).

open directory project
Top: World:Français: Arts:Bande dessinée *(1046)*

* Auteurs *(175)*
* Belgique@ *(13)*
* Collections *(35)*
* Editeurs *(62)*
* Personnages et séries (269)

Voir également :
* Kids and Teens: International: Français: Divertissements: Bande dessinée *(98)*
* World: Français: Arts: Arts appliqués: Arts graphiques: Illustration *(47)*

Cette catégorie en d'autres langues :
allemand *(446)* anglais *(5 452)* basque *(13)*
catalan *(170)* chinois simplifié *(37)* chinois *(12)*

Fig. 7 : La catégorie dédiée à la bande dessinée (fragment)

Dans l'interface publique de l'annuaire, ces liens vers des catégories équivalentes en d'autres langues figurent sous les liens connexes, juste avant la liste des références aux sites Internet sur le sujet. Ils sont précédés du titre "cette catégorie en d'autres langues". Contrairement aux liens précédents, l'intitulé de chacun de ces renvois ne comporte pas son chemin. Il n'inclut pas non plus

le nom de la catégorie cible. Le nom de ces liens est celui de la langue vers laquelle il renvoie. Ce nom de langue est soit le nom de la sous-catégorie de "world" si la catégorie cible appartient à une branche de cette "majeure", soit "anglais" dans le cas contraire. Une catégorie déterminée ne peut avoir qu'une seule homologue par langue existant au sein du répertoire (c'est là une contrainte forte : le système ne permet pas aux responsables de catégories de renseigner plus d'un "équivalent" par branche linguistique). Ces liens sont censés être symétriques. Cette propriété n'est cependant pas assurée par le système : il revient à chaque éditeur de placer les équivalences avec d'autres langues.

Le bas de la figure 7 montre des exemples d'équivalences linguistiques. À la catégorie (francophone) "bande dessinée" correspondent ainsi la catégorie en chinois traditionnel (qui comporte, dans son chemin, le proxy "world") et la catégorie anglophone "comics" qui, langue des fondateurs oblige, dépend directement de la majeure "arts" (sans proxy ni précision de la langue "English").

Les liens symboliques

Les liens symboliques témoignent d'une troisième et dernière manière de traverser horizontalement le répertoire. Ceux-ci empruntent néanmoins une sémantique particulière. La catégorie cible qu'ils désignent est considérée comme une sous-catégorie de la catégorie courante. La catégorie francophone destinée à la bande dessinée contient un lien de ce type vers la branche régionale belge (ce lien est visible en haut de la figure 7). Les bandes dessinées belges constituent en effet bien un sous ensemble des bandes dessinées, c'est pour cette raison que le lien se situe parmi les autres sous-catégories (auteurs, éditeurs, etc.) tout en étant signalé (grâce à l'arobase) comme étant un lien vers une catégorie "distante".

Cet usage du lien symbolique correspond à son acception horizontale. Toutefois, il existe des configurations qui font un usage vertical des liens symboliques. Dans ce type d'usage, la catégorie dans laquelle le lien symbolique est placé appartient à la même branche que la catégorie cible. Dans cette configuration, le lien symbolique est qualifié de raccourcis. Bien qu'elle puisse apparaître singulière, cette situation semble bien être celle qui fut le lieu d'émergence des liens symboliques. Tant les membres que j'ai rencontrés que les analystes anglo-saxons [20] en attribuent d'ailleurs la paternité à l'annuaire commercial qui préexistait à l'*Open Directory Project* : *Yahoo!*. On doit donc aux concepteurs de cet autre annuaire la notation dotée d'un arobase final. Par contre, la qualification de "lien symbolique" revient à la communauté anglophone de l'*Open Directory*. Ce terme fait référence à des liens utilisés sur les systèmes d'exploitations Unix et Gnu/Linux [13].
La figure 8 reprend l'illustration graphique pour illustrer les trois types de relations horizontales décrites dans les sous-sections précédentes.

Conclusion

À travers l'examen de la structure de l'*Open Directory*, j'ai montré comment une communauté a construit un outil riche et complexe. J'ai ainsi explicité comment la communauté avait négocié l'internationalisation de ses membres à travers la

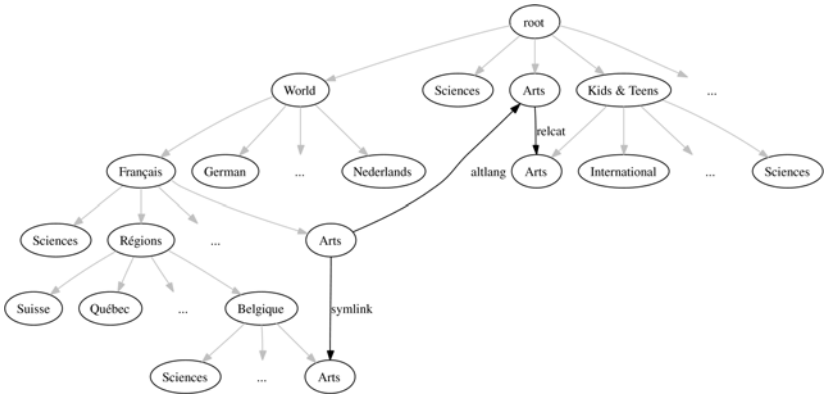

Fig. 8 : Les trois relations horizontales

duplication de l'arborescence. Les éditeurs ont témoigné d'une belle inventivité en tirant parti d'une architecture robuste plutôt qu'en la réformant. Ces éditeurs manifestent en outre une culture du débat et de la négociation, rendus nécessaires par le nombre de membres impliqués. J'ai ainsi montré combien la question de la ventilation des catégories recèle d'enjeux sociaux.

À cette organisation de la vie sociale, s'ajoute une culture professionnelle (que les sociologues qualifieront, selon leur orientation, d'*ethos* ou de monde vécu). J'ai montré que celle-ci se compose d'emprunts à l'informatique, aux sciences documentaires ainsi qu'aux techniques propres aux annuaires de sites Internet.

Christophe LEJEUNE
Université de Technologie de Troyes
12, Rue Marie Curie – BP2060
10000 Troyes
France
christophe.lejeune@utt.fr

4 septembre 2006

Bibliographie

1. Aitchison, Jean et Gilchrist, Alan. *Construire un thésaurus : manuel pratique*. Paris : ADBS Éditions, 1992.

2. Bay, Christine ; Boitte, Marguerite ; Cerisier, Bettina ; Demoustiez, Christelle ; Füeg, Jean-François ; Lecocq, Suzanne ; Lefebvre, Daniel ; Manfroid, Stéphanie ; Mascolo, Tony (ed.) *Un Internet de papier*. Mundaneum, Mons, 1998.

3. Beauvisage, Thomas ; Assadi, Houssem. Les annuaires du Web. Entre intermédiation neutre et choix éditorial marqué. *Réseaux*, 2002, Vol. 20, n° 116, pp. 141–170.

4. Bourdoncle, François. Livetopics : Recherche visuelle d'information sur l'Internet. *La documentation française, Dossiers de l'audiovisuel*, 1997, Vol. 74, pp. 36–38.

5. Bénel, Aurélien ; Zaher, L'Hédi ; Cahier, Jean-Pierre ; Zacklad, Manuel. Gestion des identités pour un web socio-sémantique, document de travail, Laboratoire Tech-CICO, Troyes : UTT.

6. Callon, Michel. Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 1986, Vol. 36, pp. 169–208.

7. de Saussure, Ferdinand. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot, 1995.

8. Fayet-Scribe, Sylvie. *Histoire de la documentation en France. Culture, science et technologie de l'information : 1895 - 1937*. Paris : CNRS, 2000.

9. Füeg, Jean-François. Le mondaneum d'Otlet à Internet, une machine à faire la paix. in *Information et Documentation : du réel au virtuel*, Roelants-Abraham, Josiane (ed.), ULB, 1998.

10. Gilchrist, Alan. Thesauri, taxonomies and ontologies - an etymological note. *Journal of Documentation*, 2003, Vol. 59, n° 1, pp. 7–18.

11. Latour, Bruno. *La Science en action*. Paris : Gallimard, 1995.

12. Lejeune, Christophe. Indexation et organisation de la connaissance. La régulation des décisions sur un forum de discussion. *Les cahiers du numérique*, 2002, Vol. 3, n° 2, pp. 129–144.

13. Lejeune, Christophe. Symlinks as boundary objects. *TeamEthno Online*, 2006, Vol.°2, 108–111.

14. G & C. Merriam Co. *Webster's Revised Unabridged Dictionary*. 1913.

15. Michiels, Archibald. *Traitement du langage naturel et Prolog. Une introduction*. Paris : Hermès, 1991.

16. Otlet, Paul. *Traité de documentation. Le livre sur le livre. Théorie et pratique*. Bruxelles : Mundaneum, 1934.

17. Schwartz, Randal ; Phoenix, Tom. *Introduction à Perl*. O'Reilly, Paris, 2002.

18. Van Slype, Georges. La genèse d'une science de l'information et d'une documentologie. in *Cent ans de l'Office International de Bibliographie*. Mons : Mundaneum, 1995, pp. 161–179.

19. Tanenbaum, Andrew. *Systèmes d'exploitation*. Paris : Pearson Education France, 2003.

20. Thomas, Alan ; Shearer, James(ed.) *Internet Searching and Indexing. The Subject Approach*. New York : The Haworth Press, 2000.

Notes

[1] Pour leurs précieux commentaires, je tiens à remercier Diéyi Diouf, documentaliste à l'université de Dakar ainsi que

le comité de l'Association Belge de Documentation. Pour leur soutien, à la fois logistique et intellectuel, merci à Alexandre Serres (unité régionale de formation à l'information scientifique et technique à Rennes) et Didier Vrancken (président de l'institut des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Liège). Je tiens enfin à remercier chaleureusement les membres de la branche francophone de l'*Open Directory* qui m'ont accueilli, quatre ans durant, de manière particulièrement conviviale. Je reste évidemment seul responsable des erreurs qui pourraient subsister dans cet article.

2 <http://www.dmoz.org/>

3 Par exemple, <http://dmoz.org/cgi-bin/send.cgi?toeditor=freezincurtain>

4 Par exemple, <http://dmoz.org/cgi-bin/update.cgi?where=Reference/Libraries/Public>

5 Par exemple, <http://dmoz.org/cgi-bin/add.cgi?where=Reference/Libraries/Public>

6 Par exemple, <http://dmoz.org/cgi-bin/apply.cgi?where=Reference/Libraries/Public>

7 Le succès des annuaires demande à être relativisé. En effet, même aujourd'hui, la majorité des utilisateurs d'outils de recherche ne connaissent pas leur existence (même lorsque les outils auxquels ils recourent reposent souvent en partie sur la base de données d'un annuaire. Pour une revue critique des usages des différents outils de recherche sur Internet, voir [3].

FEDERALE BIBLIOTHEKEN SLAAN DE HANDEN IN MEKAAR

Stefaan JACOBS
Hoofdbibliothecaris, Bibliotheek Queteletfonds
Voorzitter van het forum van de bibliothecarissen van de Federale Overheidsdiensten

▪ De bibliotheken van de federale overheid hebben zich verenigd in twee fora, één voor de federale overheidsdiensten en één voor de federale wetenschappelijke instellingen. Beide fora hebben een memorandum opgesteld om de pijnpunten in hun werking kenbaar te maken. Die kunnen samengevat worden in een zestal thema's: interne dienstverlening, externe dienstverlening, financiële middelen, toegang tot de collecties, human resources en samenwerking. De bibliotheken zijn niet bij de pakken blijven zitten en hebben een aantal initiatieven ontwikkeld om sommige pijnpunten te verlichten of weg te werken. Het gaat hier onder andere over een gemeenschappelijke catalogus, informatiefolders, opleidingen en functiebeschrijvingen, digitalisering van de collecties, documentleverantie, studiedagen, e-communities en ondersteuning van externe projecten zoals het e-depot.
De bibliothecarissen merken dat de context waarin zij werken aan sterke veranderingen onderhevig is en willen zich wapenen om mee te evolueren om hun rol van informatiezoeker en –bemiddelaar te kunnen blijven spelen.

▪ Les bibliothèques des autorités fédérales se sont réunies dans deux forums, un pour les services publics fédéraux et un pour les établissements scientifiques fédéraux. Tous deux ont mis sur pied un mémorandum dans le but de faire connaître les points névralgiques de leur travail. Ceux-ci peuvent se résumer en six thèmes : prestation de services interne, prestation de services externe, moyens financiers, accès aux collections, ressources humaines et collaboration. Les bibliothèques ne sont pas restées passives et ont développé un certain nombre d'initiatives pour alléger ou transformer ces aspects de leur activités, notamment par un catalogue commun, des dépliants d'information, des formations et des descriptions de fonctions, la numérisation des collections, la livraison de documents, des journées d'études, des communautés virtuelles et l'appui à des projets externes comme le e-depot.
Les bibliothécaires remarquent que le contexte dans lequel ils travaillent est en proie à des changements importants et veulent s'armer pour évoluer dans leur rôle de chercheurs d'informations et par conséquent, pouvoir continuer à exister.

De catalogusdrink op 23 juni 2006 in de gebouwen van de Koninklijke Bibliotheek ter gelegenheid van de voorstelling van de uitgebreide catalogus van de federale bibliotheken is een voorlopig orgelpunt in een evolutie die in 2000 op gang werd gebracht met de eerste samenkomst van een aantal bibliothecarissen van de Federale Overheidsdiensten (FOD). De wens tot samenwerking tussen de bibliothecarissen heeft geleid tot de oprichting van twee informele fora, namelijk dat van de bibliothecarissen van de FOD's en dat van de bibliothecarissen van de Federale wetenschappelijke instellingen (FWI).

De Fora van de FOD en FWI bibliotheken

In 2000 zat de federale overheid volop in de Copernicus hervorming. De bibliothecaris van het Ministerie van Arbeid en Tewerkstelling kwam tot de vaststelling dat er in de teksten en voorstellen weinig of geen aandacht was voor de bibliotheken in de verschillende ministeries. Hij wou daarom overleggen met de collega's uit andere ministeries om na te gaan of een gemeenschappelijk initiatief kon genomen worden om de bibliotheken beter op de kaart te zetten. In eerste instantie hadden de samenkomsten tot doel onderling informatie uit te wisselen en elkaar nuttige tips door te geven. Snel evolueerden deze vergaderingen naar een meer inhoudelijk overleg, waar de bibliothecarissen vooral aandacht besteedden aan de manier waarop hun rol beter kan bekend gemaakt worden, beter kan ondersteund worden én beter kan gewaardeerd worden.

In het FOD forum zijn de bibliotheken van volgende instellingen vertegenwoordigd: FOD Werkgelegenheid, Arbeid en Sociaal Overleg, FOD Economie, KMO, Middenstand en Energie, FOD Justitie, FOD Financiën, FOD Mobiliteit en Vervoer, FOD Buitenlandse Zaken, Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking, FOD Defensie, FOD Sociale Zekerheid, FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu en de Rijksdienst voor Kinderbijslag voor Werknemers. Daarnaast zijn ook de Directie Kennismanagement (KM)van de FOD P&O en de Dienst voor Wetenschappelijke en Technische Informatie(DWTI) aanwezig.

In navolging van hun collega's van de bibliotheken van de FOD's, hebben ook de bibliothecarissen van de FWI's zich eind 2003 verenigd in een forum. Voor hun werking hebben zij zich deels geïnspireerd op het FOD forum. Een aantal initiatieven hebben zij overgenomen, bij bepaalde realisaties hebben zij zich aangesloten.

Maken deel uit van het FWI forum: Algemeen Rijksarchief, Belgisch Instituut voor Ruimte-Aëronomie, Federaal wetenschapsbeleid, Koninklijk Belgisch Filmarchief, Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium, Koninklijk Meteorologisch Instituut van België, Koninklijk

Museum voor Midden-Afrika, Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, Koninklijke Musea voor Schone Kunsten van België, Koninklijke Bibliotheek van België, Koninklijke Sterrenwacht van België, Nationale Plantentuin van België en Studie- en Documentatiecentrum Oorlog en Hedendaagse Maatschappij. Dezelfde vertegenwoordigers van KM en DWTI nemen ook hier aan de vergaderingen deel.

Van in het begin was er de wens om nauw samen te werken met het FOD forum en daarom werden er leden uitgewisseld zodat er een vlotte informatiedoorstroming tussen beide fora kon gerealiseerd worden.

De memoranda en realisaties van de fora

Vanuit de bedenking dat niet alle bibliotheken voldoende middelen toegestopt kregen van hun respectievelijke overheden hebben zowel het FOD forum als het FWI forum een memorandum opgesteld om hun problemen en verzuchtingen kenbaar te maken. De situatie bij de FWI's verschilt in enige mate van die bij de FOD's. Zij hebben nog een overkoepelende overheid namelijk de Programmatorische Overheidsdienst (POD) Wetenschapsbeleid. Van hieruit kunnen een aantal initiatieven opgestart worden die over de verschillende FWI's heen lopen. Een voorbeeld hiervan is het digitaliseringsproject van de federale overheid

Het memorandum vanwege de federale ministeriële bibliotheken en documentatiecentra werd via hiërarchische weg gericht aan de eerste minister en aan de ministers van ambtenarenzaken en begroting. Alhoewel het memorandum de bedoelde bestemmelingen niet altijd heeft bereikt, gaf het iedere bibliotheek wel de kans om alvast intern het probleem aan te kaarten.

Het memorandum van de FWI bibliotheken was gericht aan de directeurs van de Federale Wetenschappelijke Instellingen en aan de voorzitter van de Programmatorische Overheidsdienst (POD) Wetenschapsbeleid. Dat memorandum werd voorgesteld op de eerste gezamenlijke studiedag van de FOD's en FWI's in 2004.

Beide memoranda vertonen heel wat overeenkomsten wat niet zo verwonderlijk is gezien de gelijkaardige problemen en doelstellingen waarmee ze geconfronteerd worden.

Er werd aandacht gevraagd voor de specifieke situatie en rol van de federale bibliotheken als publiek toegankelijke wetenschappelijke bibliotheken. De Lissabon strategie van de Europese Unie wou van Europa de meest competitieve kenniseconomie ter wereld maken. Dat vereist dat zij die op zoek zijn naar kennis daar ook op een gemakkelijke en goedkope manier toegang toe kunnen krijgen. Dat kon niet in universiteits- en bedrijfsbibliotheken waar de toegang beperkt was tot de academische gemeenschap of het eigen personeel. De plaatselijke openbare bibliotheken van hun kant hadden meestal geen grote wetenschappelijke collecties in huis.

De collecties van de meeste federale bibliotheken waren in de loop der jaren flink uitgebouwd, in de eerste plaats ter ondersteuning van de werking van de eigen administratie. Dat is ook de reden waarom de collectiedomeinen van de verschillende bibliotheken elkaar niet al te veel overlappen. Samen bestrijken ze wel een groot gedeelte van de wetenschappen. Doordat zij in sommige gevallen reeds bij de oprichting van de organisatie mee in het organogram voorzien waren, hebben een aantal bibliotheken ook belangrijke en unieke historische collecties. Door een tekort aan middelen kunnen ze deze niet altijd ten volle valoriseren.

Niettegenstaande de memoranda de beoogde bestemmelingen niet altijd hebben bereikt zijn ze toch nuttige documenten gebleken omdat ze een leidraad verschaften voor de acties die binnen de fora werden ondernomen. Verscheidene initiatieven die later ontwikkeld werden zijn terug te voeren op enkele van de zes thema's die aan bod kwamen.

Thema 1: de interne dienstverlening ofwel de bibliotheek als bedrijfsbibliotheek.

Een dialoog tussen de collega (klant) en de bibliotheek moet leiden tot een meer op maat gesneden collectievorming zodat de ambtenaren en onderzoekers over goede, correcte en tijdige gegevens kunnen beschikken die de beleidsvorming en het wetenschappelijk onderzoek mee kunnen ondersteunen. De bibliotheken moeten naar hun financierende overheid hun nut voor de organisatie blijven bewijzen. Dat kunnen ze doen door hun rol van informatiespecialisten te vervullen. Zij moeten relevante gegevens die zich zowel intra-muros als extra-muros bevinden opzoeken en ter beschikking stellen. Door op te treden als enig en centraal aankooppunt voor documentatie heeft de bibliotheek ook een beter overzicht over wat er aan informatie aanwezig is en kan ze dikwijls ook betere voorwaarden bedingen zodat de schaarse financiële middelen efficiënter benut worden.

Projecten als digitalisering, de gemeenschappe-

lijke catalogus, interbibliothecair leenverkeer en documentleverantie en de folders hebben de bronnen die de eigen collega's kunnen raadplegen uitgebreid en de informatievoorziening vergemakkelijkt. Diensten als selectieve informatieverspreiding (SDI) kunnen ook een belangrijke tijdswinst betekenen voor de gebruiker doordat hij niet iedere keer weer dezelfde zoekopdracht moet herhalen. Die dienstverlening kan uitgebreid worden naar externe gebruikers.

Thema 2: de externe dienstverlening ofwel de publiek toegankelijke wetenschappelijke bibliotheek.

Door de enorme explosie aan wetenschappelijke literatuur en de soms exorbitant hoge prijzen zijn de meeste burgers niet in staat zelf de informatie aan te kopen die zij nodig hebben. De bibliotheken kunnen dat wel, vooropgesteld dat ze daartoe de nodige financiële middelen krijgen en dat er voldoende gekwalificeerd personeel ter beschikking wordt gesteld om deze informatie op een doeltreffende manier te ontsluiten.
Zij kunnen bijdragen tot het verkleinen van de digitale kloof door enerzijds internettoegang aan te bieden (gratis of tegen een laagdrempelige vergoeding) en anderzijds ondersteuning te bieden aan diegenen die niet over de vaardigheden beschikken om met dit medium om te gaan.

Opdat de informatiezoekende burger de weg naar de meest relevante bibliotheek zou vinden, hebben de bibliotheken verschillende initiatieven ontwikkeld om een aantal wegwijzers te ontwikkelen.

De folder

Vanuit de gedachte 'Onbekend is onbemind' wilden de bibliotheken zich beter bekend maken bij het grote publiek. De meeste bibliotheken hadden al wel een bepaald publiek van studenten of mensen uit beroepsverenigingen. De promotie van de bibliotheek werd dan veelal binnen die groepen zelf gevoerd. Sommige bibliotheken gingen ook wel gericht promotie voeren (bijv. de Bibliotheek Queteletfonds stuurde een informatiepakket naar alle studenten economie uit de tweede kandidatuur), anderen konden ook al wat profiteren van hun aanwezigheid op de website van hun organisatie. Maar het ging hem dus voornamelijk toch om geïsoleerde initiatieven die door één bibliotheek werden opgezet en niet ten gunste kwamen van de andere bibliotheken.

Om het grote publiek te bereiken moesten dus andere middelen ingezet worden. Er werd geopteerd voor een gezamenlijke folder waarop per bibliotheek een aantal gegevens werden opgenomen zoals adres, contactgegevens en collectiedomein. De eerste versie kwam tot stand midden 2002 en werd verstuurd naar de openbare en andere bibliotheken met de vraag die ter beschikking van hun gebruikers te leggen. Omdat er letterlijk heel wat beweegt bij de FOD bibliotheken is deze folder reeds aan zijn derde editie toe. In vergelijking met de eerste editie zijn 6 bibliotheken verhuisd, 5 bibliotheken gebleven waar ze waren, één bibliotheek (Vesalius) opgegaan in het VDIC (Vesalius Documentation and Information Center) en één bezig te verhuizen (Federale bibliotheek Landbouw).

Vermits het forum een informeel karakter heeft moet het voor de praktische realisatie sponsors gaan zoeken onder de deelnemers. Zodoende nam de FOD Economie de druk en verspreiding van de eerste twee edities voor zijn rekening terwijl de FOD P&O voor de derde editie instond.

In 2005 kwam er ook een folder met de gegevens van de bibliotheken van de FWI's. Het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen stond in voor de lay-out, de Koninklijke Bibliotheek heeft het drukwerk betaald. De FWI folder werd samen met de FOD folder en een affiche voor de gemeenschappelijke catalogus verstuurd naar ruim 2.000 bibliotheken en documentatiecentra.

Aanwezigheid op de federale portaalsite

De lancering van de federale portaalsite (<http://www.belgium.be>) viel samen met het samenstellen van de eerste editie van de folder. De bibliotheken namen deze gelegenheid te baat om praktische informatie over hun collecties en openingsuren op de federale portaalsite te laten opnemen Er werden ook links naar de websites van de bibliotheken en, waar mogelijk, ook naar de internet OPAC's aangebracht. Voor sommige bibliotheken wordt er (ook) doorgelinkt naar de gemeenschappelijke catalogus. Vrij snel zijn ook de bibliotheken van de FWI's opgenomen op deze site zodat de bezoeker een vrij volledig overzicht krijgt van welke bibliotheken er op federaal niveau bestonden en voor welke onderwerpen men er terecht kan.

Bij het zoeken naar een bibliotheek kan men twee ingangen gebruiken: ofwel zoekt men op de naam van de bibliotheek, ofwel zoekt men op onderwerp. Via een menu met twee niveaus krijg je voor elk onderwerp een lijst van de bibliotheken die daarover enige documentatie bezitten.
Uiteraard is op die pagina's ook een link naar de gemeenschappelijke catalogus van de federale bibliotheken opgenomen.

Thema 3: de noodzaak aan voldoende gekwalificeerd personeel

De evoluties in de informatievoorziening hebben er toe geleid dat de eigen intra-muros collectie van de bibliotheek nog slechts een (kleiner wordend) deel uitmaakt van haar aanbod. Steeds meer informatie bevindt zich buiten de bibliotheek in al dan niet vrij toegankelijke databanken. Het zoeken naar de juiste, relevante informatie binnen dit enorme aanbod vereist bepaalde specifieke vaardigheden die niet steeds beheerst worden door het bibliotheekpersoneel of de bibliotheekgebruikers. Het huidige personeel moet dus continu opgeleid worden om mee te evolueren; nieuwe personeelsleden moeten aangetrokken worden op basis van duidelijke profielen. Alleen dan zullen ze de gebruikers op een efficiënte manier kunnen bijstaan tijdens hun zoektocht. Hierbij gaat het niet alleen om technische vaardigheden maar ook om inhoudelijke kennis binnen het collectiegebied van de bibliotheek.

De bibliothecarissen moeten personeelsplannen opstellen, uitgaande van de doelstellingen die voor de bibliotheek zijn uitgetekend. Hieraan moeten dan functieprofielen gekoppeld worden op alle niveaus die als leidraad kunnen dienen voor het bepalen van de ontwikkelingsnoden van het huidige en het aanwerven van het nieuwe personeel

Opleidingen

De FOD bibliothecarissen hadden reeds vastgesteld dat vele bibliotheekmedewerkers eigenlijk geen echte bibliotheekopleiding hadden genoten. Dat was zowel voor het uitvoerende als het leidinggevende personeel het geval. Dit is niet zo verwonderlijk gezien de aanwervingsmethoden binnen de federale overheid. Er werd meestal aangeworven op functies die aan een bepaalde graad en opleidingsniveau waren gekoppeld, maar niet in functie van een welbepaalde vacature met een duidelijke taakomschrijving. Nadien werd er wel met het personeel geschoven maar indien een vacature zich aandiende in de bibliotheek, werd van de kandidaten geen bibliotheekdiploma vereist.

Het resultaat was dat de meeste medewerkers intern werden opgeleid voor precies die taak die ze moesten vervullen. Zij leerden het van hun collega's en gaven het op hun beurt weer door aan andere nieuwkomers. Het aanbod aan bibliotheekopleidingen bij het Opleidingsinstituut voor de federale overheid (OFO) was eerder mager en opleidingen binnen de bibliotheekscholen waren qua lesmomenten en duurtijd te moeilijk en te lang.

Onder de FOD en FWI bibliotheken werd een enquête gehouden om voor de verschillende taken na te gaan wat de behoeften waren en werd nagegaan welke opleidingen op maat konden ontwikkeld worden, in samenwerking met de bibliotheekscholen. Hieruit bleek dat de grootste nood lag bij de formele beschrijving. Een werkgroep werd samengesteld om vooreerst na te gaan of de opleiding niet intern kon verzorgd worden. Uiteindelijk werden twee medewerkers bereid gevonden om een drie-daagse cursus te geven. Beiden zijn ondertussen al één keer doorgegaan, met positieve reacties van de deelnemers. Het werd echter ook duidelijk dat deze werkwijze naar de toekomst toe niet houdbaar was vanwege de toch wel grote extra belasting op de lesgevers voor zowel het samenstellen als het geven van de cursus.

Daarom werd contact opgenomen met het OFO om de opleidingen een goede basis te geven. Vooreerst werd in een werkgroep besproken wat de bibliotheken van de opleidingen verwachten naar inhoud en tijdsduur en werd nagegaan wat het OFO kon bieden en wat zij van de lesgevers verwachten naar didactische aanpak toe. In een tweede vergadering werden ook al bibliotheekscholen uitgenodigd om na te gaan of zij de opleidingen konden aanbieden binnen de krijtlijnen die al uitgetekend waren. Het recruteren van de lesgevers uit de bibliotheekscholen staat garant voor een professionele aanpak en laat ook veel beter toe om de ontwikkelingen sneller te verwerken in de lesinhoud. Dit project is nog in volle ontwikkeling.

Studiedagen

De beide fora organiseerden reeds drie maal een gezamenlijke studiedag voor hun leden. De eerste ging door in 2004 en had als hoofddoel de bibliotheken van de FWI's en hun memorandum voor te stellen aan hun eigen directies. Verder werd er ook een uiteenzetting gegeven over de gemeenschappelijke catalogus, het FOD forum, de e-communities en het digitaliseringsproject van de FWI's.

Tijdens de tweede editie in 2005 kwam Ebsco een productdemonstratie geven, hadden we een spreker van het Studiecentrum voor Kernenergie over knowledge management, werd de affiche voor de promotiecampagne over de gemeenschappelijke catalogus voorgesteld en gingen we een kijkje nemen in de bibliotheken van het Museum voor Schone Kunsten en het Muziekinstrumentenmuseum (MIM).

Tijdens de derde editie dit jaar ging het over portalen en virtuele bibliotheken bij de federale overheid. Aan de sprekers werd gevraagd vooral

de nadruk te leggen op de wijze waarop het project werd aangepakt, op de moeilijkheden die men ondervond op organisatorisch of financieel vlak en op de lessen die zij hadden getrokken uit het project. Na een voorstelling van de Plantentuin van Meise en de problemen waarmee deze instelling geconfronteerd wordt door haar bijzondere werkomgeving, werden tien wijze lessen getrokken uit het opzetten van het Vesalius Documentation and Information Center. Vervolgens kregen we te horen hoe het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika en het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen hun samenwerking hebben opgezet rond het op elkaar afstemmen van de collectievorming, onderlinge IBL en documentleverantie en het kiezen van een gemeenschappelijke tijdschriftenleverancier.

De volgende lezing ging over een online interactief documentatiecentrum omtrent welzijn op het werk. Dit moet de betrokken partners in staat stellen op een gebruiksvriendelijke wijze de nodige documentatie ter beschikking te stellen van alle betrokken partners. De voorstudie voor het opmaken van een lastenboek ten behoeve van een virtuele bibliotheek voor de Federale Politie was het volgende onderwerp. De gebruikte methodologie en het verloop en de evaluatie van het project werden toegelicht. Om af te sluiten werd nog een overzicht gegeven van de stand van zaken rond de interne opleidingen. In de namiddag werd een bezoek gebracht aan de bibliotheek en enkele serres.

De functiebeschrijving bibliothecaris niveau A

Zowat 1500 functies binnen het niveau A (universitair niveau), waaronder dus ook deze van bibliothecaris, moesten ge- of herschreven worden. Hiervoor werd een beroep gedaan op externe consultants die de FOD P&O hierbij moesten bijstaan. In de zomer van 2004 werd hierover een workshop georganiseerd maar vreemd genoeg was er slechts één bibliothecaris op uitgenodigd, die dan ook nog op verlof was. Na zijn terugkeer stelde hij het forum van de uitnodiging op de hoogte. Er werd een vergadering belegd met de begeleidende consultant om over het resultaat van de workshop te praten. De functiebeschrijving die ons voorgelegd werd bleek niet genoeg overeen te stemmen met de realiteit zoals die door de bibliothecarissen werd aangevoeld. Enkele suggesties ter verbetering werden aangevoerd. Toen we de herwerkte versie te zien kregen, bleek dat die toch nog niet voldoende aangepast was aan onze opmerkingen. Er werd dan maar besloten om zelf niet één maar twee functiebeschrijvingen op te stellen, namelijk één voor bibliothecaris (door ons betiteld als documentaire informatie-assistent) en één voor het hoofd van de bibliotheek (de documentaire informatiemanager). Na een interne bespreking werden beide beschrijvingen voorgelegd aan de consultant, die ze goedkeurde. Beiden zijn nu quasi ongewijzigd opgenomen in de functiecartografie onder de titels 'attaché bibliotheek' en 'verantwoordelijke documentatiebeheer en archivering'. Voor de archivering had het forum nochtans aangedrongen op een aparte functiebeschrijving omdat het takenpakket van een bibliothecaris en een archivaris toch wel wat verschillen.

Bovenstaand verhaal heeft duidelijk gemaakt dat het forum zeker een rol kan speken als denktank en als gesprekspartner in zaken die de ruime documentatie- en informatievoorziening betreffen. In de memoranda werd daar ook al naar verwezen.

Thema 4: de toegang tot informatie

De bibliotheken verschilden onderling nogal wat op het vlak van de informatisering. Sommigen hadden al wel een OPAC, anderen hadden nog een steekkaartencatalogus. Er waren verschillende automatiseringspaketten in gebruik en enkele bibliotheken hadden hun OPAC ook reeds op het Internet geplaatst. Voor de gebruiker betekende dit in ieder geval dat hij op verschillende locaties moest zijn (fysiek of virtueel) en zijn vraag verschillende keren moest herhalen in steeds weer een andere zoekinterface. Daarom werd de integratie van deze catalogi op een gebruiksvriendelijke manier onder één

Foto ter gelegenheid van de catalogusdrink op 23 juni 2006
Fotograaf: Vanderbeck André, Koninklijke Bibliotheek van België

interface, consulteerbaar via het internet, als een noodzaak aangevoeld.

De bibliotheken willen ook meer en meer tegemoet komen aan de verzuchting van de gebruikers om hun informatie op de plaats en tijdstip naar hun keuze te bekomen. Dat betekent niet alleen dat ze willen dat de catalogi volledig online raadpleegbaar zijn – wat inhoudt dat de steekkaartencatalogi moeten opgenomen worden in de on-line catalogi-, maar ook dat ze liefst de full-text van de documenten te zien krijgen en niet alleen de bibliografische referenties.

De gemeenschappelijke catalogus

De eerste versie van de gemeenschappelijke catalogus ging van start in juni 2004 en bevatte op dat ogenblik alleen de catalogusgegevens van de bibliotheken van de FOD's, uitgezonderd Arbeid en Tewerkstelling. In juni 2006 kwam ook deze bibliotheek erbij, samen met de bibliotheken van de FWI's. Door deze uitbreiding bevat de catalogus nu ongeveer 3.000.000 titelbeschrijvingen uit de bibliotheken van de volgende instellingen: Algemeen Rijksarchief, FOD Binnenlandse Zaken, FOD Buitenlandse Zaken, Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking, FOD Defensie, FOD Economie, KMO, Middenstand en Energie (Bibliotheek Queteletfonds en Federale bibliotheek Landbouw), FOD Financiën, FOD Justitie, FOD Mobiliteit en Vervoer, FOD Personeel en Organisatie (OFO), FOD Sociale Zekerheid (bibliotheek C58), FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu (VDIC), FOD Werkgelegenheid, Arbeid en Sociaal Overleg, Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, Koninklijk Filmarchief, Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium, Koninklijke Bibliotheek van België, Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, Muziekinstrumenten Museum, Koninklijke Musea voor Midden-Afrika, Koninklijke Musea voor Schone Kunsten van België, Studie- en documentatiecentrum Oorlog en Hedendaagse Maatschappij.

De gegevens worden zoveel mogelijk geconsolideerd zodat men voor ieder werk een lijst krijgt van de bibliotheken die het in hun bezit hebben. De inhoud van de data omvat vier documenttypen: titelbeschrijvingen van boeken, van tijdschriften, tijdschriftartikels en reeksen. Opzoekingen kunnen gefilterd worden op documenttype en op bibliotheek zodat het bijvoorbeeld mogelijk is alleen de tijdschriftartikelen van een bepaalde bibliotheek te doorzoeken.

De gevonden documenten kunnen on-line worden aangevraagd bij een bibliotheek die het werk ter beschikking heeft. Indien meerdere exemplaren beschikbaar zijn bij verschillende bibliotheken, kan de gebruiker zelf selecteren welke bibliotheek zijn voorkeur wegdraagt. De aanvraag zal dan verder worden afgehandeld door de deelnemende bibliotheek, volgens haar eigen werkwijze en modaliteiten. Sommige bibliotheken bieden documentleverantie aan, bij anderen moet het werk in de bibliotheek zelf geraadpleegd worden waarna het al dan niet kan uitgeleend worden.

De catalogus kon alleen tot stand komen dankzij de menselijke en financiële inspanningen die door de Directie Kennismanagement van de FOD P&O werden geleverd. Zij zorgden voor de begeleiding en financiering van zowel de eerste fase met alleen de FOD bibliotheken als de uitbreiding naar de FWI bibliotheken.

Voor sommige bibliotheken betekende de gemeenschappelijke catalogus een kans om hun catalogus, die voorheen alleen ter plaatse te consulteren was, voor een ruim publiek van op afstand ter beschikking te stellen. Zodoende konden zij nieuwe potentiële gebruikers bereiken. De catalogus kan geraadpleegd worden op <http://www.bib.belgium.be>.

Impala en Antilope

Slechts weinig bibliotheken van de FOD's en de FWI's waren actieve partners in Impala of hadden hun tijdschriftgegevens in Antilope. Daarom werd de mogelijkheid overwogen om gezamenlijk in beide systemen in te stappen. Het project werd opgezet en gefinancierd door de FOD P&O. In het najaar van 2005 werd een uiteenzetting gegeven over wat Impala en Antilope juist inhouden, wat de voor- en nadelen zijn en hoe gegevens kunnen aangepast worden. Nadien gaven twee gebruikers hun ervaringen met beide systemen weer. Enkele bibliotheken hebben het project, dat nu naar najaar 2006 is verschoven, niet afgewacht en zijn op eigen initiatief reeds begin 2006 in het vernieuwde Impala-project (her)ingestapt.

Door hun collectie tijdschriften te integreren in Antilope voegen de federale wetenschappelijke bibliotheken een aantal titels toe die alleen bij hen te vinden zijn. De aansluiting bij het documentleverantiesysteem Impala genereert middelen die ze kunnen aanwenden om voor hun klanten documenten aan te vragen bij de anderen partners. De driemaandelijkse afrekening van alle gevraagde en geleverde documenten zorgt ervoor dat de administratieve belasting voor de deelnemers beperkt blijft.

e-depot

De Koninklijke Bibliotheek heeft tot taak het verwerven, opslaan en beschikbaar stellen van elektronische documenten. Deze doelstellingen wor-

den gerealiseerd via het elektronisch depot. De catalogus van het elektronisch depot is beschikbaar via het Internet; de documenten kunnen enkel worden geraadpleegd in de Koninklijke Bibliotheek. De technische realisatie wordt uitgevoerd door Ex Libris, met het product DigiTool.

De bibliotheken hebben hier zeker een rol te spelen als tussenpersoon tussen hun administraties en instellingen en het e-depot. Zij kunnen ook hun onderscheiden diensten proberen te overtuigen om op een automatische en systematische manier alle elektronische publicaties aan hen over te maken, niet alleen voor hun eigen catalogus maar ook voor het e-depot. De bibliotheken kunnen de volledige administratie op zich nemen en doen wat ze al eeuwen doen, namelijk zorgen voor de meta-data die met het document moeten meegegeven worden.

De fora kunnen hun rol als denktank waarmaken bij het nadenken over de dienstverlening die bovenop dit depot moet uitgebouwd worden. Het zou zonde zijn het alleen als een ontoegankelijk depot te beschouwen met als enige opdracht het louter bewaren en slechts beperkt beschikbaar stellen van de gedeponeerde documenten. Voor zoveel mogelijk publicaties moet de full-text beschikbaarheid nagestreefd worden, met in acht name van de commerciële belangen van sommige uitgevers. Voor de meeste overheidspublicaties mag dat zeker geen probleem stellen, voor de commerciële uitgaven kan dat misschien pas na enkele jaren. Een opname van de werken die gedigitaliseerd worden zou een bijkomende valorisatie van de gedane inspanningen met zich meebrengen. De elektronische versies die in de verschillende instellingen aangemaakt worden kunnen alzo op een centraal punt samengebracht worden en ter beschikking van de hele wereld gesteld worden.

Het e-depot garandeert ook de lange termijn bewaring van de elektronische documenten. Instellingen die deponeren kunnen op die wijze ook tegemoet komen aan hun archiveringsverplichtingen.

Digitalisering

In 2002 identificeert het Witboek voor de modernisering van de federale wetenschappelijke instellingen (<http://193.191.208.76/belspo/home/publ/pub_ostc/esf/witboek_nl.pdf>) het gebruik van informatietechnologieën en in het bijzonder het digitaliseren van de collecties als een absolute prioriteit.

Van maart 2002 tot februari 2003 voert een externe consultant, Bureau Van Dijk, in samenwerking met de Federale Wetenschappelijke Instellingen een studie uit. Zij identificeren de behoeften, de beperkingen en de prioriteiten voor 10 jaar en zij maken alzo de hoofdlijnen van het plan bekend.

De opgestelde inventaris van de collecties stelt dat het betrokken erfgoed ongeveer 80 miljoen objecten kent waarvan slechts 1 op 8 opgenomen is in een geïnformatiseerde catalogus en minder dan 1 op 300 deel uitmaakt van een digitale foto of kopie. De kost voor het digitaliseren van het volledig patrimonium is geschat op 575 miljoen Euro.

In 2004 heeft een tweede studie als doel de haalbaarheid na te gaan van het uitvoeren van dit tienjarenplan en meerdere scenario's voor te stellen. Een basis scenario wordt voorgesteld met een keuze van prioriteiten van collecties. Het budget voor de digitalisering van een zestigtal specifieke projecten wordt geschat op 150 miljoen Euro.

De Ministerraad beslist in april 2004 4,3 miljoen Euro per jaar gedurende 10 jaar beschikbaar te stellen voor de prioritaire projecten. De instellingen zelf leveren ook jaarlijks 3 miljoen Euro.

Voor de eerste fase (2005-2008) van het digitaliseringsplan van de Federale Wetenschappelijke Instellingen en het Koninklijk Belgisch Filmarchief zijn 9 samenwerkingsprojecten gedefinieerd:

1. Geïnformatiseerde catalogi van de bibliotheken van de FWI's en het Koninklijk Belgisch Filmarchief
2. Digitalisering van kranten en persknipsels (Koninklijke Bibliotheek van België - Studie- en Documentatiecentrum Oorlog en Hedendaagse Maatschappij - Koninklijk Belgisch Filmarchief)
3. Digitale copies van documenten
4. Databanken van objecten uit kunst- en historische collecties
5. Catalogi en databank van wetenschappelijke collecties
6. Databank van geschreven klimatologische observaties (Koninklijk Meteorologisch Instituut van België - Belgisch Instituut voor Ruimte-Aëronomie)
7. Digitalisering van fotografische platen
8. Scanning van foto's en andere objecten
9. Scanning van audiovisueel materiaal (Koninklijk Museum voor Midden-Afrika)

De studie van het Bureau Van Dijk heeft aangetoond dat er op het vlak van de informatisering en de digitalisering van de collecties van de Federale Wetenschappelijke Instellingen nog veel werk aan de winkel is. De nodige budgetten zouden moeten worden vrijgemaakt zodat de biblio-

theken werk zouden kunnen maken van de uitbouw van hun digitale collecties. De 4,3 miljoen € die de voogdijminister hiervoor in het eerste jaar heeft vrijgemaakt is een eerste stap in de goede richting. Het FWI forum juicht deze beslissing toe en is bereid haar expertise terzake ter beschikking te stellen. Zij wil echter ook benadrukken dat deze inspanningen voor de uitbouw van de digitale collecties een blijvende financiële inspanning vragen. Het opzetten van een expertisecentrum dat de digitaliseringbehoeften van de bibliotheken blijvend kan opvolgen, geniet hierbij de voorkeur.

Thema 5: de financiële middelen

De federale bibliotheken ontsnapten niet aan de algemene besparingstrends in de overheidsbegrotingen. Voor hen had dat dikwijls nog zwaardere implicaties dan voor andere diensten omdat de prijzen van boeken en tijdschriften veel sterker stegen dan het algemene prijspeil, namelijk met 6 à 10 % per jaar al naargelang het vakgebied, zodat gelijkblijvende budgetten automatisch leiden tot inkrimpende collecties. Dat betekende dat de bibliotheek haar informatievoorziening naar noch de interne, noch de externe gebruikers op peil kon houden. Daarom werd gepleit voor een belangrijke inspanning om de bibliotheken toch voldoende middelen te geven, mede in het licht van de Lissabon strategie.

De gemeenschappelijke catalogus kan ook hier zijn nut bewijzen. Bibliothecarissen die zich verplicht zien hun collectie af te bouwen kunnen in eerste instantie die titels afvoeren die ook in andere bibliotheken aanwezig zijn en eventuele vragen ondervangen via de onderlinge documentleverantie. Heel veel mag hier echter niet van verwacht worden vermits de overlap tussen de bibliotheekcollecties eerder gering is.

Thema 6: samenwerking

De samenwerking werd op twee niveau's gezien. Vooreerst was er de samenwerking tussen de federale bibliotheken zelf. Door het uitwisselen van ervaringen wensten zij te kunnen profiteren van mekaars kennis, niet alleen wat het beheren van een bibliotheek betreft, maar ook wat het vinden van informatie ten behoeve van de eigen klanten betrof door beroep te doen op de netwerken van ieder lid. Anderzijds wilden ze ook de samenwerking met ander bibliotheken (universiteiten, POB's, school- en bedrijfsbibliotheken) versterken om waar mogelijk synergieën te doen ontstaan die alle partners ten goede zouden komen. De fora willen tevens hun adviserende rol ten volle spelen en hopen een constructieve bijdrage te kunnen leveren aan het beleid wanneer thema's als 'wetenschappelijke informatie', 'digitalisering van het patrimonium' en 'wetenschappelijke documentatie' aan de orde zijn.

De e-community

Ter ondersteuning van de werking van de fora werden e-communities opgestart. Deze bieden de mogelijkheid aan ambtenaren die over verschillende diensten verspreid zijn om gemakkelijk met mekaar te communiceren, informatie uit te wisselen en gezamenlijk documenten te beheren. Door een systeem van rechten kan de toegang tot bepaalde gegevens afgeschermd worden.

De beide fora zijn met een afzonderlijke workspace ondergebracht bij Kmnet, de e-community voor kennismanagement. Alle documenten kunnen door alle leden geconsulteerd en aangepast worden. De e-community wordt vooral gebruikt voor documentbeheer. Zo worden alle verslagen van de maandelijkse vergaderingen er gepubliceerd evenals documenten met betrekking tot de verschillende projecten (gemeenschappelijke catalogus, studiedagen) en allerhande documentatie die nuttig geacht wordt (handboeken, statistieken, lijsten van tijdschriftabonnementen).

Onderlinge IBL en documentleverantie

De bibliotheken kwamen overeen om onderling kosteloos documenten te leveren. Het aan mekaar aanrekenen van kosten werd niet opportuun geacht omdat de uitgekeerde bedragen wel verdwijnen uit het budget van de betalende bibliotheek maar niet altijd terecht komen in het budget van de ontvangende bibliotheek. Deze werkwijze is uiteraard alleen houdbaar indien het volume niet al te groot wordt en er een zeker evenwicht is tussen aanvragers en ontvangers. Het onderlinge IBL verkeer botst wel op een praktisch probleem, namelijk het effectieve vervoer van de werken tussen de bibliotheken. De post biedt hier wel een alternatief, uiteraard met het risico op verlies of beschadiging.

Toekomstperspectieven

Marketing

Bibliotheken moeten zich binnen hun eigen instellingen beter verkopen. De dienstverlening die al jaren geleverd wordt moet regelmatig opnieuw in de verf gezet worden opdat ze nog voldoende zou naar waarde geschat worden door diegenen die ze ontvangen. De collega's moeten automatisch, als in een reflex, aan de bibliotheek denken wanneer ze een nood aan informatie hebben. De bibliothecarissen moeten meer in contact en dialoog treden met hun gebruikers om de evolutie in

de informatienoden op te volgen en hun dienstverlening daar op laten inspelen.

Bibliotheken worden meer en meer gezien als een geldverslindende en misbare schakel tussen de producent en de consument van informatie. De waanidee dat iedereen alles kan vinden via het internet heeft bij sommigen stevig wortel geschoten. Bibliothecarissen moeten hun expertise als informatiezoekers en –bemiddelaars meer naar voor laten komen.

Daar waar de interne doelgroep soms al moeilijk te bereiken is, is dat voor de externe doelgroep(en) nog veel moeilijker. Het ontbreekt meestal aan directe vormen van contact om het grote publiek persoonlijk aan te spreken. Samenwerkingsverbanden met organisaties die dichter bij het grote publiek staan, in de eerste plaats openbare bibliotheken, kan hier een goed middel zijn om de kloof tussen de informatiezoeker en het informatieaanbod van de bibliotheek te overbruggen.

Dienstverlening

De verwachtingen en eisen van de gebruikers komen steeds hoger te liggen. Zij willen zich niet meer naar de bibliotheek begeven om zelf in de kaartenbakken of OPAC's te gaan zoeken. Een snel, volledig en accuraat antwoord op hun vraag is het minste dat ze willen. Om aan deze eisen te kunnen voldoen is dikwijls een aanpassing van het personeel nodig. De traditionele leeszaalfuncties (uitleen, rangschikking van de documenten, hulp bij de opzoekmethodes) worden meer en meer vervangen door hulp bij het inhoudelijke aspect van de vraag. De gebruiker verwacht dat hij zijn vraag in een natuurlijke taal kan stellen en dat de bibliothecaris dat voor hem vertaald naar een zoekvraag en een kant en klaar, op maat gesneden antwoord geeft. Om aan deze verwachtingen tegemoet te komen is dus een investering in menselijke middelen nodig.

Bovendien moet de dienstverlening ook meer en meer virtueel worden. Gebruikers willen over de full-text van het document kunnen beschikken van op eender welke plaats op om het eender welk moment. Dit vereist niet alleen investeringen in informaticatoepassingen, maar ook eens te meer in mensen (binnen de bibliotheek of de IT afdeling).

Samenwerking

Een bibliotheek is al lang geen eiland meer van bijeen gesprokkelde kennis meer. De explosie aan wetenschappelijke literatuur, gekoppeld aan de zeer snelle prijsstijgingen, hebben de budgetten zodanig onder druk gezet dat slechts weinig bibliotheken het zich nog kunnen veroorloven om zeer ruime collecties aan te houden. Afspraken op het gebied van collectiebeleid en onderlinge documentleverantie kunnen hier enig soelaas brengen en het niveau aan dienstverlening van de bibliotheek op peil houden. Die samenwerking beperkt zich uiteraard niet tot het federale niveau. Openbare, universiteits- en hogeschoolbibliotheken moeten steeds meer de handen in mekaar slaan om hun rol naar hun gebruikers toe te kunnen blijven spelen.

Benutten van expertise

Bibliotheken hebben lange tijd hun toegevoegde waarde gehaald uit het ordenen, rangschikken, ontsluiten, bewaren en ter beschikking stellen van vooral papieren documenten. Een goede ontsluiting was een noodzakelijke voorwaarde om snel de relevante documenten te identificeren, een goede ordening om ze ook nog terug te vinden. De opkomst van het internet en de full-text search hebben de idee doen ontstaan dat inhoudelijke ontsluiting niet meer nodig was. Echter doordat zoekrobotten nog niet in staat zijn de semantiek en onderlinge samenhang van zoektermen goed te vatten, zit er heel wat ruis in het resultaat dat door een goede ontsluiting gedeeltelijk kan weg gefilterd worden.

De zoekexpertise van heel wat gebruikers beperkt zich dikwijls ook tot het internet. De bibliothecaris heeft een veel ruimere kijk op de relevante bronnen binnen zijn domein en kan daardoor een meerwaarde betekenen door additionele documenten op te sporen. Een Nederlandse prof IDW verwoordde het zeer treffend 'Iedereen kan zoeken maar niet iedereen kan vinden'. Bibliothecarissen moeten hun collega's er van overtuigen dat hun expertise in het zoeken naar relevante informatie even specifiek is als die van de collega's inzake hun werkterrein. Mensen die willen bouwen gaan naar een architect en doen beroep op professionele metsers, loodgieters, dakwerkers, elektriciens omdat ze er zich van bewust zijn niet de nodige expertise te hebben. Heel wat mensen die informatie nodig hebben gaan zelf wel even op het net.

Institutionalisering van de fora

Momenteel zijn de fora informele samenwerkingsverbanden waarin iedere bibliotheek vrijwillig participeert. Dat heeft als voordeel dat ze zeer autonoom zijn in hun werking. Ze beslissen zelf over de acties die ze op touw willen zetten en de samenwerkingsverbanden die ze willen uitbouwen. Maar er zijn toch ook wel nadelen aan dit informele karakter.
De fora zijn daardoor minder zichtbaar en zullen dus niet zo snel door anderen als mogelijke ge-

sprekspartner opgemerkt worden. De ervaring met de functiebeschrijving niveau A heeft dit duidelijk aangetoond.

De fora beschikken ook niet over een eigen budget waarmee zij hun werking en projecten kunnen financieren. Daarom moeten zij voor iedere realisatie (folder, gemeenschappelijke catalogus, uitnodigen van sprekers, e.d.) op zoek naar een ondersteunende partner die financiële middelen of infrastructuur ter beschikking stelt. Tot nu toe is dit iedere keer gelukt.

Conclusie

De wereld van de informatievoorziening is in volle omwenteling. De situatie van de bibliotheken is op het eerste zicht slechter geworden. De kloosterbibliotheken uit de Middeleeuwen hadden niet alleen het monopolie op de kennisverspreiding maar ook op de (re)productie. Door de opkomst van de universiteiten werd dit monopolie doorbroken maar de bibliotheek bleef toch nog een zeer belangrijke speler bij de informatieverspreiding. Gaandeweg is die comfortabele positie belaagd door allerlei andere spelers. Het klassieke model waarbij de bibliotheek de tussenpersoon was tussen aanbieders en gebruikers van informatie is onder druk komen te staan. De opkomst van de elektronische informatie heeft het voor zowel aanbieders als vragers gemakkelijker gemaakt om rechtstreeks met mekaar in contact te komen. Bovendien zijn de mogelijkheden om het aanbod toe te snijden op specifieke behoeften van (groepen van) gebruikers sterk toegenomen.

In heel deze evolutie worden de traditionele taken van de bibliotheek in vraag gesteld. Dit betekent dat de bibliothecarissen zich zullen moeten beraden over hun plaats in deze nieuwe omgeving en hun troeven zullen moeten uitspelen. Die troeven liggen op het vlak van de zoekvaardigheden en de kennis van de informatiemarkt. Nieuwe werkterreinen moeten aangeboord worden. Content management is hier zeker een goed voorbeeld waarbij de expertise in ontsluiting (formeel en inhoudelijk) van de documenten nog altijd een meerwaarde kan betekenen.

De wereld rondom de bibliotheek is in beweging en de bibliotheekmedewerkers moeten mee evolueren want, zoals de vroegere hoofdbibliothecaris van de British Library het stelde, "only horses have stable conditions".

Stefaan JACOBS
Bibliotheek Queteletfonds
Vooruitgangstraat 50
1210 Brussel
Stefaan.Jacobs@mineco.fgov.be

11 september 2006

CAUSE COMMUNE
L'information entre bien commun et propriété

Philippe AIGRIN – Fayard - Collection : Transversales – 2005 – Format 13,5 x 21,5 – 284 p. – ISBN 2-213-62305-8 – EAN 9782213623054

Informaticien de formation, l'auteur s'est très tôt intéressé aux conséquences sociales et politiques du développement des technologies de l'information dans notre société. Après avoir été tour à tour chercheur scientifique et collaborateur des institutions européennes, il a créé une société qui développe des logiciels libres et commercialise des services d'aide à l'organisation de débats publics et au travail collaboratif sur Internet.
L'ouvrage qu'il propose, rigoureusement documenté, décrit la dualité du développement de la "société de l'information" : d'une part l'avènement de techniques qui démocratisent la production et le partage de l'information ; d'autre part des tentatives d'appropriation de ces techniques et de leurs produits dérivés par un pouvoir économique peu enclin au partage. Les tenants des deux clans s'affrontent et marquent chacun des points. L'extension des domaines couverts par la propriété intellectuelle et son renforcement ainsi que la concentration des media sont des menaces pour l'organisation démocratique de nos sociétés. Par contre, la solidarité et la créativité soutenues par les nouvelles technologies revivifie le concept de bien commun au service de tous. Selon l'auteur, le choix entre ces deux conceptions du rôle de l'information va déterminer le futur proche de nos sociétés et donner aux citoyens la capacité de prendre leur devenir en main.
Comme le dit Bernard Lemaire, dans une critique de l'ouvrage parue dans le *Monde informatique* : "Prenant acte des multiples tensions traversant notre société de l'information", Philippe Aigrain réalise un ouvrage clairement politique, au sens noble du mot, c'est à dire sur l'organisation de notre société." Le livre est chaudement recommandé à tous ceux qui, par delà l'aspect purement techniques des problèmes, s'intéressent à leur impact sur la société de tous les hommes, y compris de ceux qui n'ont rien à voir avec ces technologies.

Simone JÉRÔME

Éditions du Cercle de la Librairie
Collection : Bibliothèques

REVUES ET MAGAZINES : GUIDE DES PÉRIODIQUES À L'INTENTION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Divers collaborateurs sous la direction d'ÉRIC PELTIER – Mai 2006 – Format 17 x 24 cm – 467 p. – ISBN 10 : 2-7654-0930-7 – ISBN 13 : 978-2-7654-0930-4

Le présent ouvrage succède à la quatrième édition de *Revues et magazines : guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques*, dont il reprend le titre – et dont il espère avoir conservé la ligne directrice, formulée en ces termes par Anne Béthery et Jacqueline Gascuel : *"L'ambition n'étant pas de définir la meilleure politique d'acquisition possible, et encore moins de fournir aux bibliothécaires des listes types, mais seulement de les aider à évaluer l'opportunité de faire figurer telle ou telle revue dans les collections, à déterminer à quelles attentes des lecteurs elle est susceptible de répondre, et comment elle peut être exploitée."*

Ce livre comprend deux parties distinctes ;
La première, consacrée aux périodiques dans les bibliothèques publiques, précise les grands principes et objectifs généraux présidant aux acquisitions et à la gestion d'une collection de périodiques, incluant leur conservation et leur mise en valeur, tout en proposant une série d'instruments pouvant aider à l'accomplissement de ces tâches. Découpée en cinq chapitres, elle s'articule autour de la notion de politique documentaire.
La deuxième partie offre une sélection de près de 900 périodiques vivants. Chaque titre, présenté sous la forme d'une notice bibliographique, fait l'objet d'une courte analyse et s'accompagne de diverses informations utiles. Un large éventail de publications, parfois confidentielles, francophones pour l'essentiel, est présenté. Le classement en rubriques et sous-rubriques respecte l'ordre de la classification Dewey.
Un index alphabétique unique, renvoyant aux numéros des notices, regroupe les titres de périodiques, ainsi que les noms des directeurs de rédaction et des principaux rédacteurs.
Conçu à la manière d'un guide permettant à chacun de se retrouver dans une offre aujourd'hui pléthorique, *Revues et magazines* s'adresse principalement au personnel – et aux lecteurs – des bibliothèques publiques, des bibliothèques scolaires et des centres de documentation.

LA BIBLIOTHÉCAIRE JEUNESSE : UNE INTERVENANTE CULTURELLE

Dominique ALAMICHEL – Juin 2006 – Format 17 x 24 cm – 302 p. – ISBN 10 : 2-7654-0931-5 – ISBN 13 : 978-2-7654-0931-1.

Cet ouvrage se veut à la fois un livre de réflexion et un guide pratique sur le travail de la bibliothécaire pour la jeunesse en tant qu'intervenante culturelle auprès d'enfants âgés de 18 mois à 11 ans.

Que ce soit dans le cadre d'heures du conte, de rondes des livres ou d'accueils de crèches et de classes, la bibliothécaire est amenée à animer, quasi quotidiennement, des rencontres destinées à des individuels ou à des groupes d'enfants fréquentant la bibliothèque.
Quels contenus donner à ces animations ? Quelles compétences sont en jeu ? Quels critères permettent de juger si le travail est bien ou mal fait ? Qu'est-ce qui fonde la légitimité de la bibliothécaire en tant qu'intervenante auprès d'enfants ?

L'auteur s'interroge, dans une première partie, sur les objectifs à fixer aux différentes animations, propose de diversifier les contenus, répertorie les tâches à effectuer et les compétences à maîtriser pour mener à bien ces interventions. Dans une deuxième partie, 60 exemples de séances réalisées auprès d'enfants sont proposés.

Cet ouvrage voudrait donc ouvrir des pistes de réflexion pour que cette fonction d'intervenante, qui est particulièrement développée dans les secteurs pour la jeunesse, soit exercée avec plus de professionnalisme. Ainsi seront multipliées les chances de promotion de la lecture et de la culture auprès des enfants et ce, dans un esprit de convivialité, de plaisir et de loisir.

CONCEVOIR, RÉALISER ET ORGANISER UNE BIBLIOTHÈQUE

Danielle TAESCH-FÖRSTE - Juin 2006 – Format 17 x 24 cm – 164 p. – ISBN 10 : 2-7654-0932-3 – ISBN 13 : 978-2-7654-0932-8.

Ce mémento pratique, qui s'adresse aux élus, aux responsables administratifs et aux bibliothécaires, tente de redéfinir la place des bibliothèques modernes dans un projet culturel.

Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque aujourd'hui, c'est d'abord replacer les bibliothèques dans leur environnement urbain, et les intégrer aux politiques de villes qui se transforment. Les bibliothèques sont en effet, à l'heure actuelle, au cœur de ces politiques culturelles. Elles sont un enjeu politique, culturel, économique et social du service public municipal.

C'est ensuite les ouvrir à tous les publics dans une logique de partenariat et d'accès à l'information. Pour remplir leur mission de conservation et de diffusion culturelle, les bibliothèques doivent donc définir des objectifs précis et mettre en place des activités spécifiques.

C'est enfin les installer dans des bâtiments chaleureux et accueillants, offrant des locaux et des espaces bien structurés, dans un souci de complémentarité des services.

BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS
Vol. 82, nr 3 (juni 2005)

- *Vijf jaar decreet lokaal cultuurbeleid : bijsturing gevraagd voor luik openbare bibliotheken* – Marc STORM – (p. 3-7) – (3 ref.).

De Vlaamse regering zal vijf jaar na het in werking treden van het decreet lokaal cultuurbeleid (2001) een algemeen evaluatie maken. Zo bepaald artikel 75 van dit decreet. Over hoe de regering dit zal aanpakken is nog weinig geweten. De VVBAD-sectie openbare bibliotheken organiseerde een webenquête waaraan 148 openbare bibliotheken deelnamen. De impact van het decreet op de bibliotheekwerking wordt geschetst alsook de door de sector gewenste bijsturing. De positieve gevolgen zijn de veel nauwere samenwerking tussen de bibliotheek en andere gemeentelijke diensten en organisaties en de verhoogde politieke betrokkenheid. Maar tezeldertijd ontstaan er grote verschillen tussen bibliotheken onderling. Hierdoor worden de samenhang en samenwerking in de sector gehypothekeerd.

(J.H.)

- *"Uw zoekactie leverde circa 118.000.000 hits op": is er een catalograaf in de zaal ?* – Rosemie CALLEWAERT en Rosa MATTHYS – (p. 8-17) – (19 + 26 ref.).

De evolutie van technologische mogelijkheden doet ons afvragen of catalogiseren nog nodig is. De steekkaartencatalogus is vervangen dooreen catalogus met webtoegang. Is het catalogiseerwerk mee geëvolueerd? Is ISBD nog van deze tijd? De bibliografische metadata-infrastructuur van de 21ste eeuw is een geheel van standaarden die ingezet worden om de toegang tot bibliografische data zo ruimmogelijk te maken en vooral om de functie van bibliografische data te maximaliseren in flexibele omgevingen, aanpasbaar aan de noden van vele gebruikers

(J.H.)

BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE (BBF)
Vol. 51, n°3 (2006)

- *Les bibliothèques sur le Web* [Dossier] – (p. 5-80).

Sont abordés de nombreux aspects de l'Internet actuel dans ses liens avec le monde des bibliothèques : les fonctions et vocations (outils et services offerts) des sites et portails des bibliothèques publiques américaines et françaises ainsi que des bibliothèques départementales françaises, les modes d'utilisation des sites de bibliothèques (comment les trouver, comment les utiliser), le rôle du bibliothécaire en bibliothèque universitaire - qui devrait évoluer dans le sens du service de référence virtuel - le développement des moyens de diffusion et de partage de l'information sur Internet (blogs, wikis, outils de syndication, CMS), la question de l'évolution du graphisme des sites web des bibliothèques qui va vers une simplification et une valorisation de l'aspect pratique et facile, l'importance de l'accessibilité pour tous des sites internet (de la même importance que l'accessibilité des bâtiments, ceci en termes technologiques et en termes de prise en compte d'une série de handicaps) afin d'éviter de nouveaux facteurs d'exclusion. Sont également présentés : la politique adoptée au Danemark en matière de société de l'information et le rôle dévolu aux bibliothèques danoises dans ce contexte, le projet de bibliothèque numérique européenne comme enjeu démocratique européen, et enfin les évolutions du dépôt légal en France dans la société du tout au numérique.

(M.S.)

DOCUMENTALISTE – SCIENCES DE L'INFORMATION
Vol. 43, n°2 (avril 2006)

- *Mise en place d'un service de veille collective pour la recherche : déroulement du projet, évaluation et perspectives* – Marie-Gabrielle BODART et Caroline FALIZE – (p. 108-120) – (20 réf.).

À la suite de réformes menées par le ministère de la Recherche ont été créées des unités mixtes de recherche qui, sur une même thématique, associent des partenaires de divers horizons. Restructurant son département d'économie et sociologie rurales, l'INRA de Montpellier a ainsi créé deux UMR dotées d'un centre de documentation commun. Simulta-

nément, un audit de ce centre a fait ressortir le besoin des scientifiques de disposer d'un service de veille. Cette étude relate l'expérience engagée en étroite collaboration avec les chercheurs : enquête de besoins, lancement du projet, organisation de la veille, résultats après quatre ans, bilan de l'investissement des documentalistes, bénéfices retirés par chercheurs et documentalistes, perspectives.

(J-M. R.)

▪ *Gestion de l'information environnementale en entreprise : choix et évaluation d'un système* – Dominique SPACY et Anastasio SOFIAS – (p. 122-129) – (7 réf.).

Le volume des informations environnementales et leur complexité sont en forte croissance et leur gestion requiert une attention particulière. Que cette gestion apparaisse à une entreprise comme une contrainte ou une opportunité, il importe qu'elle optimise le rapport coût-efficacité de son système de gestion de l'information environnementale. Deux approches lui seront particulièrement utiles : les études de faisabilité de systèmes à mettre en œuvre et l'évaluation des performances de systèmes déjà opérationnels. Ces approches sont présentées ici de manière générale afin qu'une majorité d'entreprises puisse se retrouver dans cette analyse et pour ne pas trahir les informations relatives aux clients et prospects des auteurs.

(J-M. R.)

▪ *Vers un code de déontologie à l'usage des professionnels de l'information du monde de la recherche* – Christine AUBRY, Claudie BECK et Anne-Marie BENOÎT – (p. 132-135) – (17 réf.)

Un aperçu de la réflexion qui a été engagée par un petit groupe de professionnels pour élaborer un code de déontologie à l'usage des documentalistes du monde de la recherche. Commencé il y a plus d'un an, ce travail est fortement appuyé par le CNRS. Les documentalistes du secteur Recherche de l'ADBS se sont investis dans cette réflexion.

(J-M. R.)

▪ *Indexation des images et des sons : le numérique a-t-il changé les pratiques ?* (Journée d'étude ADBS Audiovisuel, Paris, 9 mars 2006.) – Arlette BOULOGNE, Marie-Berthe JADOUL, Claudine MASSE, Dominique MÉNILLET et Hortensia PAPPANO – (p. 136-142).

Au moment de la sortie du numéro thématique de cette revue consacré à l'image et à l'audiovisuel (vol. 42, n° 6, 2005), le secteur Audiovisuel de l'ADBS proposait une journée sur l'indexation des images et des sons. Quelles conséquences la numérisation des images et des documents sonores et musicaux peut-elle avoir sur le travail documentaire en général et plus précisément sur la pratique de l'indexation ? Quel usage faire des métadonnées ? Comment fonctionnent les outils de recherche par le contenu ? Exposés théoriques et présentations d'expérimentations ont tenté de répondre à ces questions.

(J-M. R.)

▪ *Métadonnées et valorisation de l'information* (Journée d'étude ADBS-INTD) – Marie de VAUX et Sylvie DALBIN – (p. 144-147).

Les différents usages des métadonnées pour la gestion du cycle de vie des documents et pour la production et la diffusion d'information par différents canaux, l'impact des métadonnées sur la valorisation de l'information grâce à sa manipulation par des programmes informatiques : tels étaient les thèmes d'une journée conjointement organisée par la commission Technologies et méthodes de l'ADBS et l'Institut national des techniques de la documentation (INTD-CNAM).

(J-M. R.)

▪ *Troisièmes rencontres internationales sur l'intranet et les TIC* (Journées Intracom 06, Paris, 4-6 avril 2006) – Brigitte GUYOT – (p. 148-149).

Organisées par l'association ClubNet en relation avec l'API, ces journées ont réuni des directeurs de communication, responsables d'intranet, webmestres éditoriaux ou techniques. À l'heure où les intranets jouent un rôle croissant dans les organisations, les stratégies dans lesquelles ils s'inscrivent exigent des spécialistes de l'information une attention accrue : parce que cet outil leur permet de mieux s'insérer dans la vie de leur entreprise ; et parce qu'ils ont une place à y occuper pour tout ce qui touche à l'organisation de l'accès à l'information.

(J-M. R.)

▪ *Archive ouverte, libre accès : quelle mise en place ?* (Journée d'étude ADBS Recherche, Champs-sur-Marne 12 mai 2006) – Michèle DASSA et Kumar GUHA – (p. 150-154).

Des expériences d'archives thématiques ou institutionnelles ont été présentées lors de cette journée du secteur Recherche de l'ADBS. Les intervenants ont décrit les actions menées pour convaincre les chercheurs de déposer leur production dans ces archives et le rôle des documentalistes dans la constitution et le suivi de celles-ci. Les débats ont porté sur le choix des documents à déposer, l'obligation ou non du dépôt, l'utilisation de ces archives pour la

mise en place d'outils de suivi et d'évaluation de la production scientifique.

(J-M. R.)

▪ *L'intelligence économique en France et en Suède : analyse comparée* (Conférence IFIE, Paris, 16 mai 2006) – Michèle BATTISTI – (p. 155-157).

Un colloque organisé par l'Institut français de l'intelligence économique (IFIE) a réuni trois spécialistes venus de Suède et trois Français. Leur analyse comparée de l'intelligence économique dans chacun des deux pays s'est orientée dans plusieurs directions : histoire et émergence de l'IE, présentation et organisation de l'IE étatique, pratique dans les entreprises, et enseignement de l'intelligence économique.

(J-M. R.)

D-LIB MAGAZINE
Vol. 12, n°6 (June 2006)

▪ *Distributed preservation in a national context* – Abby SMITH. (article disponible en ligne : <http://www.dlib.org/dlib/june06/smith/06smith.html>

Sensible au problème de la conservation à long terme de l'information produite au format numérique, le Congrès américain a chargé la Bibliothèque du Congrès du développement d'un projet de conservation partagée de l'information électronique. L'article fait le point sur les difficultés rencontrées qu'on peut répartir en 6 plans. Sur le plan technique, on pense aux volumes de stockage, aux formats électroniques, au balisage,... Sur le plan humain se trouve la difficulté de créer un réseau et les indispensables synergies entre de nombreuses collectivités publiques et privées. Sur le plan opérationnel, il faut penser à la répartition des tâches et l'établissement de procédures standardisées pour la collecte, le stockage et la conservation des documents. Sur le plan légal se pose la question du respect de la propriété intellectuelle. Enfin, sur un plan concurrentiel, un tel projet doit trouver sa place dans un secteur déjà investi par le secteur privé (Google, par exemple).

(E.VZ.)

EDUCACIÓN Y BIBLIOTECA
Vol. 18, n°153 (mayo-junio 2006)

À côté des articles coutumiers se référant aux bibliothèques scolaires et publiques, on relève celui relatant, en pages 64 à 70, une table ronde au sujet d'un livre traitant d'une "nouvelle analyse en bibliothéconomie".

(J.H.)

INFORMATION – WISSENSCHAFT & PRAXIS
Vol 57, Nr 4 (Mai-Juni 2006)

▪ *Zur Gründungsgeschichte der Deutschen Gesellschaft für Dokumentation* – Hansjoachim SAMULOWITZ – (p. 191-196) – (8 + 41 ref.).

Historique des métamorphoses subies par cette Association au point de vue dénomination et buts poursuivis.

(J.H.)

▪ *Die Last der Erbe(n)s - Langzeitarchievierung und –verfügbarkeit als strategische Aufgabe im BMBF projekt Kooperativer Aufgabe eines Langseitarchivs digitaler Informationen (kopal)* – Reinhard ALTENHÖNERD – (p. 197-202) – (11 ref.).

Un des problèmes créés par la société de l'information globale est d'assurer à long terme un accès opérationnel aux documents digitaux. Le projet *Kopal* s'engage dans cette voie. Prévu sur une durée de trois ans, et financé par le Ministère Fédéral de l'Education et de la Recherche, il a comme objectif l'essai pratique et l'implémentation d'un système d'archivage de ressources digitales créé de façon coopérative pour le long terme. Ce système sera implémenté selon les standards internationaux en la matière y incluses les métadonnées au sein de l'OAIS (Open Archival Information System). Les divers partenaires du projet veulent mettre sur pied une solution utilisable tant par les institutions préservant l'héritage culturel que par les cercles des affaires et de l'industrie.

(J.H.)

▪ *Informationism and neural information assimilation* – Aemilia CURRÁS – (p. 203-210) – (61 ref.).

Dans une étude épistémologique, on met en évidence l'impact de l'Information aux niveaux physique, psychique et pragmatique ainsi que son aspect énergétique sur l'être humain. Comment l'information reçue par le cerveau devient-elle pratiquement utilisable.

(J.H.)

▪ *Telefonie in konvergenten Netzen ist besonders gefährdet* – Krystian WENCEL – (p. 231-233).

La conséquence de l'accroissement des communications vocales sur les réseaux de don-

nées est que les risques inhérents à la technologie de l'information s'appliquent aussi à celles-ci. Outre les risques Internet bien connus tels le Spam, le Virus et le Hacking, apparait aussi le Spit, le Pharming et le V-Bombing. Afin d'obtenir une bonne protection, des mesures de sécurité approuvées - telles les Firewalls, les Intrusion Detection ou l'emploi de codes - se doivent d'être adaptées aux nouvelles conditions de transmission.

(J.H.)

INFORMATION – WISSENSCHAFT & PRAXIS
Vol 57, Nr 45(Juli-August 2006)

▪ *Die betriebliche Wissenskommunikation durch Visualisierungstools belleben* – Stephan KÖSEL und Dietrich RIETH – (p. 249-254) – (9 + 6 ref.).

Dans le cadre du management de la connaissance, la communication de celle-ci joue un rôle primordial. Afin de générer rapidement une nouvelle connaissance, il est nécessaire d'être capable de communiquer les potentiels présents de manière ouverte et constructive. La relation entre les structures de la connaissance individuelle ou organisation doit être d'une interconnexion permanente.

L'article décrit un nouvel outil le "Topomat" apte à rendre accessible les dimensions épistémologiques par des logiques visuelles, négligées jusqu'à présent. La communication de la connaissance sera alors encouragée. Celui qui bénéficie de cette connaissance sera donc averti des structures de celle-ci, aussi bien de celles qui lui sont propres que de celles provenant de l'extérieur. Dans un paysage d'apprentissage, il pourra localiser alors ses potentiels en vue d'une nouvelle compréhension de ladite connaissance.

(J.H.)

▪ *Informationsbezug zwischen Gemein- und Fachsprache - Zum gemein - und fachsprachlichem Wort "Tal"* – Alfred GERSTENKORN – (p. 259-267) – (3 + 20 ref.).

Les langages documentaires utilisent des terminologies et des ontologies. Les premières incluent un grand nombre d'expressions qui sont aussi employées dans le langage courant. Ces expressions sont-elles plus ou moins exactement définies ou sont-elles ambigües, polysémiques ? Le mot allemand „Tal" (vallée) est pris comme exemple et illustre la construction d'ontologies dans des buts de documentation.

(J.H.)

Signalons encore les articles plus ciblés suivants :

▪ *ISIS, die neue Informationsplattform der Saarländischen Universitäts- und Landesbibliothek : ein Praxisbericht – Vberzahnung von Dokumenten-Management und Wiki-Funktionalität* – Birgit DREßLER, Gabriele MOHRBACH und Matthias MÜLLER – (p. 255-258) – (11 ref.).

▪ *GENIOS – Das größte Angebot an deutschsprachigen Wirtschaftsinformationen* – Carolin MÜLLER – (p. 275-277).

▪ *Wiki –schnell, kostenlos und ohne System* – Sissi CLOSS – (p. 279-281).

▪ *Innovative Scan-Technologien in der Philologischen Bibliothek der Freien Universität Berlin* – Bernd VOLKMAN – (p. 285-286).

(J.H.)

LECTURES
n°146 (mai-juin 2006)

▪ *Gembloux : une bibliothèque universitaire au coeur du monde* – Bernard POCHET – (p. 7-9).

Les bibliothèques universitaires, surtout les bibliothèques spécialisées, sont souvent méconnues du grand public et singulièrement des enseignants pour lesquels elles peuvent être une source d'information appréciable. *Lectures* entame une série d'articles "Bibliothèques de chez nous", dont le but est de combler cette lacune en présentant les bibliothèques universitaires de la Communauté française de Belgique. La première à nous ouvrir ainsi ses portes, est celle de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, par l'intermédiaire de son directeur. C'est aussi l'occasion, pour ce dernier, de décrire les efforts de concertation et de coopération mis en oeuvre par l'ensemble de ces bibliothèques.

(S.J.)

▪ *Les librairies en ligne* – Philippe ALLARD – (p.12-13).

Les bibliothèques, gérées par le pouvoir public, ne peuvent guère faire appel aux bibliothèques en ligne dont le mode de paiement favori est la carte de crédit. Par contre, les personnes et les centres de documentation privés peuvent y recourir. Les mieux connues de ces librairies virtuelles sont présentées ici mais c'est surtout aux services et aux informations qu'offrent les sites de ces librairies que l'auteur s'attarde. Il s'agit toutefois d'une introduction que le lecteur intéressé fera bien de compléter par des visites de ces sites.

(S.J.)

▪ *Bibliothèque virtuelle, bibliothèque nouvelle* – François DE SMET – (p.14).

La plupart des bibliothèques américaines ont un "*reference des*" actif, chargé de répondre aux questions que peut poser chaque visiteur. Ce service reste souvent méconnu dans la plupart de nos bibliothèques, plus tournées vers la fonction 'lecture' que vers la fonction "information". Dans le meilleur des cas, il dépendait de la bonne volonté des bibliothécaires eux-mêmes.
C'est pour combler cette lacune et pour stimuler la coopération entre bibliothèques que le Service de la Lecture publique de la Communauté française a créé la "*Bibliothèque virtuelle*". Toutefois le nombre des demandes restait relativement faible. C'est pourquoi le site a été complètement remanié en insistant sur l'interactivité.

(S.J.)

▪ *REWICS 2006 : 5es rencontres de l'Internet citoyen*– Fernand VALKENBORGH – (p.15-16).

Les bibliothèques sortent de leurs murs et c'est tant mieux. En participant à ces journées dédiées à l'Internet, dont on voudrait qu'il soit effectivement citoyen, les bibliothécaires réinvestissent un domaine dont certains les auraient volontiers exclus. Ils multiplient les initiatives pour fournir aux utilisateurs une information et des services de qualité.
Quelques-unes des réalisations les plus marquantes ont été présentées dans le cadre de ces journées.

(S.J.)

REVUE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
Vol 14, n°2 (2e semestre 2004)

▪ *XML_GDF : Un générateur dynamique de formulaires XML valides DTD* – Azze-Eddine MAREDJ, Samia KHOUATMI-BOUKHATEM et Halima Douniazed ADJERAD – (p. 15-26) – (7 réf.).

Actuellement, Internet est l'outil par excellence pour la diffusion et l'échange d'informations. Il est au centre de nouveaux besoins qui le placent au coeur de défis technologiques Pour suivre ces évolutions, la structuration et la description des données échangées doivent donc être rigoureuses et normalisées.

Parmi les nouvelles technologies le XML est pressenti comme une solution aux insuffisances de l'HTML. Toutefois, les éditeurs XML sont, dans leur majeure partie, complexes et destinés à des usagers ayant les connaissances requises, d'où des contraintes importantes pour les entreprises désirant en bénéficier..

Les auteurs présentent un générateur dynamique de formulaires XML valides DTD offrant une solution accessible à un coût raisonnable.

(J.H.)

▪ *Aspects juridiques de la bibliothèque virtuelle* – H. BOUDER – (Pas de texte français complet dans la revue).

L'évolution des technologies de l'information, et de la communication a, dès la deuxième moitié de la décennie précédente, donné naissance à un nouveau type de bibliothèque : *la bibliothèque virtuelle.*

Celle-ci rapproche l'utilisateur des multiples sources d'information et lui permet une meilleure accessibilité à cette dernière. Cependant, la mise en place d'une bibliothèque virtuelle, comme substitut à la bibliothèque classique, n'est pas sans poser de problèmes d'ordre technique et juridique susceptibles d'entraver son développement.

Ce sont ces aspects juridiques qui sont au centre de l'analyse de l'auteur, en fonction de systèmes juridiques arabes relatifs à la propriété intellectuelle.

(J.H.)

Instructions aux auteurs

Le comité de rédaction des *Cahiers de la Documentation* accepte, en vue de les publier, des **articles originaux**, traitant de tout sujet appartenant au domaine des sciences de l'information et de la documentation. Les articles seront écrits dans l'une des trois langues nationales ou éventuellement en anglais. Le comité ouvrira également les pages de la revue aux textes des exposés présentés dans le cadre des manifestations de l'Association Belge de Documentation.

Le comité peut toutefois décider d'accueillir dans ses colonnes des textes déjà publiés ailleurs, soit de sa propre initiative, soit à la demande de l'auteur. Il s'assurera, dans ce cas, que les autorisations de reproduire ont été obtenues des auteurs et des ayant droits.

Le contenu de l'article doit être rédigé avec un outil de traitement de texte **compatible avec le standard Microsoft Word** et envoyé de préférence sous forme d'un fichier attaché "fichier.rtf". Si un auteur se trouve dans l'impossibilité de répondre à ce critère, il devra d'abord en avertir le comité de rédaction et choisir avec lui le mode de transmission.

Afin de respecter une unité de présentation, les auteurs voudront bien se conformer aux critères de présentation repris dans le document publié sur notre site à l'adresse : <http://www.abd-bvd.be/cah/instructions.pdf>.

Les auteurs devront faire parvenir les versions électroniques finales de leur article à l'adresse électronique suivante : <cahiers-bladen@abd-bvd.net>.

Sauf exception à discuter avec le comité de rédaction, la revue demande de lui réserver l'exclusivité de l'article : un même article ne peut être proposé simultanément à différentes revues.

Les auteurs respectent les délais auxquels ils se sont engagés vis-à-vis de la rédaction.

Les auteurs signent un document qui règle la situation des droits d'auteur pour une utilisation future des articles, y compris la mise à disposition du public sur le site de l'ABD. Un formulaire standard leur est soumis. Toute dérogation doit être clairement indiquée dans le document signé.

Les références bibliographiques seront présentées selon la méthode des citations numériques, c'est-à-dire numérotées en chiffres arabes entre parenthèses dans le texte et reprises, classées par ordre croissant des numéros d'appel dans la liste bibliographique publiée à la fin de l'article.

Les références respecteront pour chaque type de document les règles minimales reprises dans la norme ISO 690-1987 <http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm#9.2>.

- **Articles de périodiques :** Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'article, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, de l'année de publication, du numéro du volume, du numéro dans le volume et du numéro des pages.
Exemple : Albrechtsen, Hanne ; Jacob, Elin K. The dynamics of classification systems as boundary objects for cooperation in the electronic library. *Library Trends*, 1998, Vol. 47, n° 2, pp. 293-312.

- **Ouvrages :** Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de la publication, du nom de la société éditrice et de l'année de publication.
Exemple : Juanals, Brigitte. *La culture de l'information, du livre au numérique*. Paris : Hermès, 2003, 230 p.

- **Liens (URL)** : Les références à des sites Web doivent reprendre leur adresse URL entre les signes <>. Elles seront suivies de la mention : consulté le « date », entre parenthèses, la date étant celle de la dernière consultation du site et éventuellement par la mention « consultable uniquement sur abonnement » si cela s'avère être le cas.
Exemple : <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf> (consulté le 11 juin 2005)

Pour les documents plus spécifiques, à savoir les extraits d'ouvrages, les documents de littérature grise, les actes de colloques..., les auteurs sont priés de consulter le document complet publié sur le site de l'ABD.

Auteursaanbevelingen

Het publicatiecomité van de *Bladen voor Documentatie* aanvaardt **originele artikels** die in brede zin informatie of documentatie behandelen, om te publiceren in het tijdschrift. Alleen artikels, geschreven in een van de officiële landstalen of in het Engels, komen in aanmerking voor publicatie. Het comité zal eveneens uiteenzettingen van presentaties, georganiseerd in het kader van evenementen van de Belgische Vereniging voor Documentatie, opnemen in zijn tijdschrift.

Het comité kan altijd beslissen om reeds elders gepubliceerde teksten in dezelfde of in gewijzigde vorm op te nemen. In dit geval wordt voor de nodige autorisaties gezorgd.

Het ingediende artikel dient **Microsoft Word compatibel** te zijn en bij voorkeur als "rtf-bijlage" overgemaakt. Indien dit onmogelijk blijkt, zal de auteur hierover vooraf overleggen met het publicatiecomité.

Om uniformiteit in de ingediende teksten te bekomen, dienen de auteurs zich te houden aan de criteria zoals deze zijn opgenomen in het document dat zich bevindt op onze website op het volgende adres: <http://www.abd-bvd.be/cah/auteursaanbevelingen.pdf>.

De auteurs verzenden de finale versie van hun artikel elektronisch naar: <cahiers-bladen@abd-bvd.net>.

Behalve indien anders afgesproken met het publicatiecomité, vraagt het tijdschrift de exclusiviteit van het artikel te waarborgen: eenzelfde artikel kan niet gelijktijdig in verschillende tijdschriften voorgesteld worden.

De auteurs respecteren de tijdstippen waartoe zij zich verbonden hebben ten aanzien van het publicatiecomité.

De auteurs tekenen een document waarbij het auteursrecht voor een verder gebruik van het artikel geregeld wordt en een akkoord voor een vermelding op de BVD website. Een standaard formulier wordt hen hiervoor aangeboden. Iedere afwijking dient duidelijk in, het ondertekend document opgenomen te zijn.

De bibliografische referenties worden aangeduid volgens de methode van digitale referenties, het is te zeggen in Arabische cijfers beginnend met het cijfer één tussen haakjes in de tekst en oplopend hernomen en uitgelegd aan het einde van het artikel.

De referenties voor elk type van document houden rekening met de minimale omschrijving uit de ISO-norm 690-1987: <http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm>.

- **Artikels**: Lijst van auteurs, met inbegrip minstens van de initialen van hun voornamen, gevolgd door de titel van het artikel, de titel van het tijdschrift (zonder afkorting) in cursief, het jaar van publicatie, het volume, het tijdschriftnummer en de paginavermelding
Voorbeeld: Meese, Laurent. De bedreiging van ons papieren erfgoed : massaontzuring als remedie? *Cahiers de la documentation = Bladen voor documentatie,* 2005, nr. 1, pp. 6-18.

- **Monografieën**: Lijst van auteurs, met inbegrip minstens van de initialen van hun voornamen, gevolgd door de titel van het boek in cursief, de plaats van uitgifte, de uitgever(s), het jaar van uitgifte en het aantal pagina's
Voorbeeld: Lienardy, Anne ; Van Damme, Philippe. *Inter folia : Handboek voor de conservatie en de restauratie van papier*. Brussel : Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium (KIK-IRPA), 1989, 248 p.

- **Linken (URL)** : De referenties van de websites dienen het volledige adres tussen scherpe haakjes te vermelden, gevolgd door de vermelding van datum van raadpleging tussen haakjes, de datum is deze van de meest recente raadpleging, eventueel met vermelding dat de site alleen toegankelijk is voor abonnees, indien dit het geval zou zijn.
Voorbeeld: <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf> (bezocht op 25 januari 2005)

Voor meer specifieke documenten zoals uittreksels, grijze literatuur, verslagen en colloquia… worden de auteurs gevraagd het volledige document, gepubliceerd op de BVD website, te raadplegen.